

**Choix
des
Manitobains**
.....



**Nous tenons
nos promesses.
Des progrès réels pour
les Manitobains.**

Budget 2018
.....

BUDGET DES DÉPENSES ET DES RECETTES
POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2019

Manitoba 

**BUDGET
DES DÉPENSES
ET
DES RECETTES
DU MANITOBA
DE 2018**

**POUR L'EXERCICE
SE TERMINANT LE 31 MARS 2019
DÉPOSÉ POUR ADOPTION
LORS DE LA TROISIÈME SESSION
DE LA QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE**

**M. CAMERON FRIESEN
MINISTRE DES FINANCES**

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5
Budget sommaire	7
Budget des opérations fondamentales du gouvernement	9
Recettes – Opérations fondamentales du gouvernement	10
Dépenses – Opérations fondamentales du gouvernement	11
Budget des dépenses	
<hr/>	
Aperçu	15
Partie A – Fonctionnement	
Sommaires :	
Crédits législatifs et crédits à voter	19
Prévisions des dépenses	20
État comparatif des dépenses	21
Partie B – Investissements en immobilisations	
Sommaires :	
Crédits législatifs et crédits à voter	22
Prévisions des investissements en immobilisations 2018-2019	23
Rubriques :	
Assemblée législative (1)	25
Conseil exécutif (2)	29
Agriculture (3)	31
Commission de la fonction publique (17)	36
Éducation et Formation (16)	39
Régime de retraite de la fonction publique et autres frais (6)	47
Familles (9)	49
Finances (7)	55
Croissance, Entreprise et Commerce (10)	64
Santé, Aînés et Vie active (21)	70
Relations avec les Autochtones et le Nord (19)	82
Infrastructure (15)	86
Justice (4)	93
Relations avec les municipalités (13)	101
Sport, Culture et Patrimoine (14)	105
Développement durable (12)	110
Crédits d'autorisation (26)	118
Mise en œuvre de certaines ententes (26-1)	119
Rajustements liés aux services internes (26-2)	119
Fonds du Plan vert (26-3)	119
Autres crédits (27)	120
Urgences diverses (27-1)	121
Provision pour les pertes et dépenses des sociétés d'État et d'autres organismes gouvernementaux (27-2)	121
Annexe A – Organismes de service spécial	123
Annexe B – Convention comptable pour les dépenses en capital	127

TABLE DES MATIÈRES

Budget des recettes

Aperçu	133
Budget des recettes	135
Recettes fiscales	137
Recettes non fiscales	138
Gouvernement du Canada	141

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Budget sommaire

Le Budget de 2018 fournit un aperçu financier du périmètre comptable du gouvernement, lequel comprend les opérations fondamentales du gouvernement et d'autres entités comptables. Les opérations fondamentales du gouvernement comprennent les opérations des ministères ainsi que les programmes et les services qu'ils offrent. Comme le prescrit le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public, les autres entités comptables sont les sociétés d'État, les entreprises publiques et les organismes publics tels que les offices régionaux de la santé, les divisions scolaires, les universités et les collèges qui sont directement ou indirectement sous le contrôle du gouvernement. Le Budget sommaire se trouve à la page 7.

Budget des dépenses et des recettes – Opérations fondamentales du gouvernement

Le présent document inclut le Budget des dépenses et des recettes relatives aux opérations fondamentales du gouvernement pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019. Le détail des intentions de dépenses et des prévisions de recettes du gouvernement pour ses opérations fondamentales est fourni dans le présent document, car il constitue une composante clé du Budget sommaire de 2018 examiné par les députés de l'Assemblée législative. Un aperçu des opérations fondamentales du gouvernement avec comparaison au budget de l'exercice précédent est fourni aux pages 9 à 11.

INTRODUCTION

BUDGET SOMMAIRE

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 (millions de dollars)

avec données comparatives pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	Budget de 2018-2019	Prévisions de 2017-2018	Budget de 2017-2018	Variation en % pour le Budget de 2018-2019 par rapport à 2017-2018	
				Prévisions	Budget
RECETTES					
Impôts	4 041	3 940	4 194	2,6	(3,6)
Autres taxes et impôts	4 800	4 620	4 497	3,9	6,7
Droits et autres recettes	2 333	2 363	2 307	(1,3)	1,1
Transferts fédéraux	4 496	4 195	4 163	7,2	8,0
Recettes nettes des entreprises publiques	842	758	705	11,1	19,4
Fonds d'amortissement et autres bénéfiques nets	275	252	235	9,1	17,0
RECETTES TOTALES	16 787	16 128	16 101	4,1	4,3
DÉPENSES					
Santé	6 751	6 633	6 681	1,8	1,0
Éducation	4 453	4 405	4 410	1,1	1,0
Familles	2 144	2 128	2 131	0,8	0,6
Développement des communautés, de l'économie et des ressources	1 441	1 275	1 473	13,0	(2,2)
Justice et autres dépenses	1 600	1 399	1 370	14,4	16,8
Service de la dette	1 034	964	991	7,3	4,3
DÉPENSES TOTALES	17 423	16 804	17 056	3,7	2,2
Réserve en cas de réduction de valeur	-	50	-		
Ressources non utilisées ou rajustements en cours d'exercice	(115)	-	(115)		
RECETTES (PERTES) NETTES	(521)	(726)	(840)		

Remarques :

- Les prévisions et le Budget de 2017-2018 ont été retraités pour être conformes à la présentation du Budget de 2018-2019.
- Les ressources non utilisées ou les rajustements en cours d'exercice pourraient constituer une augmentation des recettes ou une diminution des dépenses.
- Les données ne correspondent pas nécessairement aux totaux en raison de l'arrondissement des chiffres.

INTRODUCTION

BUDGET DES OPÉRATIONS FONDAMENTALES DU GOUVERNEMENT
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 (milliers de dollars)
avec données comparatives pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	Budget de 2018-2019	Prévisions de 2017-2018	Budget de 2017-2018	Variation en % pour le Budget de 2018-2019 par rapport à 2017-2018	
				Prévisions	Budget
RECETTES					
Impôts	4 041 158	3 940 488	4 193 575	2,6	(3,6)
Autres taxes et impôts	4 097 138	3 929 090	3 795 323	4,3	8,0
Droits et autres recettes	584 394	616 598	584 367	(5,2)	-
Transferts fédéraux	4 201 345	3 842 599	3 850 840	9,3	9,1
Recettes nettes des entreprises publiques	622 000	615 800	592 000	1,0	5,1
RECETTES TOTALES	13 546 035	12 944 575	13 016 105	4,6	4,1
DÉPENSES					
Santé	6 160 360	5 966 649	6 104 586	3,2	0,9
Éducation	2 796 497	2 774 945	2 782 766	0,8	0,5
Familles	2 065 809	2 012 526	2 005 286	2,6	3,0
Développement des communautés, de l'économie et des ressources	1 464 605	1 452 744	1 473 784	0,8	(0,6)
Justice et autres dépenses	1 442 559	1 237 995	1 213 941	16,5	18,8
Service de la dette	240 000	215 000	240 000	11,6	-
DÉPENSES TOTALES	14 169 830	13 659 859	13 820 363	3,7	2,5
Réserve en cas de réduction de valeur	-	50 000	-		
Ressources non utilisées ou rajustements en cours d'exercice	(35 000)	-	(35 000)		
Résultat net de l'exercice	(588 795)	(765 284)	(769 258)		
Transfert au compte de stabilisation des revenus	(50 000)	(10 000)	(10 000)		
RECETTES (PERTES) NETTES	(638 795)	(775 284)	(779 258)		

Remarques :

- Les prévisions et le Budget de 2017-2018 ont été retraités pour être conformes à la présentation du Budget de 2018-2019.
- Les ressources non utilisées ou les rajustements en cours d'exercice pourraient constituer une augmentation des recettes ou une diminution des dépenses.

INTRODUCTION

Recettes – Opérations fondamentales du gouvernement
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 (milliers de dollars)
 avec données comparatives pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

Source des recettes	Budget de 2018-2019	Prévisions de 2017-2018	Budget de 2017-2018	Variation en % pour le Budget de 2018-2019 par rapport à 2017-2018	
				Prévisions	Budget
Impôts					
Impôt sur le revenu des particuliers	3 475 227	3 388 256	3 650 335		
Impôt sur les bénéfices des sociétés	565 931	552 232	543 240		
Sous-total – Impôts	4 041 158	3 940 488	4 193 575	2,6	(3,6)
Autres taxes et impôts					
Taxe sur le carbone	143 000	-	-		
Impôts divers sur les sociétés	318 956	299 992	281 915		
Taxes sur les carburants	344 960	342 222	334 683		
Taxe sur les transferts fonciers	89 000	89 000	84 109		
Impôt destiné à l'enseignement et aux services de santé	499 245	485 978	477 528		
Taxe sur les ventes au détail	2 460 536	2 467 707	2 357 724		
Taxe sur le tabac	231 194	233 535	248 612		
Autres taxes et impôts	10 247	10 656	10 752		
Sous-total – Autres taxes et impôts	4 097 138	3 929 090	3 795 323	4,3	8,0
Droits et autres recettes					
Amendes et frais et autres frais de justice	55 778	58 080	53 772		
Minéraux et pétrole	12 726	14 308	10 851		
Permis et droits – Automobiles et transports routiers	155 308	153 615	153 770		
Parcs : foresterie et conservation (autres droits)	34 314	38 057	34 030		
Loyer de l'énergie hydraulique	110 920	118 358	110 920		
Frais de service et frais divers	194 443	201 500	188 344		
Partage des recettes des organismes de service spécial	20 905	32 680	32 680		
Sous-total – Droits et autres recettes	584 394	616 598	584 367	(5,2)	-
Transferts fédéraux					
Péréquation	2 036 900	1 820 396	1 820 400		
Transfert canadien en matière de santé	1 441 100	1 365 189	1 355 400		
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	517 500	501 197	501 600		
Coûts partagés et autres transferts	205 845	155 817	173 440		
Sous-total – Transferts fédéraux	4 201 345	3 842 599	3 850 840	9,3	9,1
Recettes nettes des entreprises publiques					
Société manitobaine des alcools et des loteries	622 000	615 800	592 000	1,0	5,1
Total des recettes	13 546 035	12 944 575	13 016 105	4,6	4,1

INTRODUCTION

**Dépenses – Opérations fondamentales du gouvernement
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 (milliers de dollars)**
avec données comparatives pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

Secteur ou ministère	Budget de 2018-2019	Prévisions de 2017-2018	Budget de 2017-2018	Variation en % pour le Budget de 2018-2019 par rapport à 2017-2018	
				Prévisions	Budget
Santé					
Santé, Aînés et Vie active	6 160 360	5 966 649	6 104 586	3,2	0,9
Éducation					
Éducation et Formation	2 796 497	2 774 945	2 782 766	0,8	0,5
Familles					
Familles	2 065 809	2 012 526	2 005 286	2,6	3,0
Développement des communautés, de l'économie et des ressources					
Agriculture	187 049	187 946	191 506		
Croissance, Entreprise et Commerce	78 909	80 196	86 267		
Relations avec les Autochtones et le Nord	31 276	29 341	31 276		
Infrastructure	643 681	629 489	636 001		
Relations avec les municipalités	359 357	359 659	362 621		
Développement durable	164 333	166 113	166 113		
Sous-total – Développement des communautés, de l'économie et des ressources	1 464 605	1 452 744	1 473 784	0,8	(0,6)
Justice et autres dépenses					
Assemblée législative	49 955	46 922	46 829		
Conseil exécutif	3 751	3 751	3 751		
Commission de la fonction publique	21 702	21 206	21 702		
Régime de retraite de la fonction publique et autres frais	21 913	22 210	22 210		
Finances	267 265	259 709	265 527		
Justice	655 577	643 666	644 084		
Sport, Culture et Patrimoine	86 595	86 888	83 434		
Crédits d'autorisation	283 501	74 104	74 104		
Autres crédits	52 300	79 539	52 300		
Sous-total – Justice et autres dépenses	1 442 559	1 237 995	1 213 941	16,5	18,8
Service de la dette	240 000	215 000	240 000	11,6	-
Total des dépenses	14 169 830	13 659 859	13 820 363	3,7	2,5

**BUDGET
DES DÉPENSES
DU MANITOBA
DE 2018**

**POUR L'EXERCICE
SE TERMINANT LE 31 MARS 2019**

APERÇU

Le Budget des dépenses du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 donne le détail des dépenses que le gouvernement a l'intention d'engager pour ses opérations fondamentales au cours de l'exercice 2018-2019. Il énumère les crédits annuels que doit approuver l'Assemblée législative en vertu de la Loi portant affectation de crédits. Y figurent également, conformément à l'article 30 de la Loi sur la gestion des finances publiques, les crédits législatifs qui ne nécessitent pas un vote de la Législature.

Les notes explicatives ci-dessous sont fournies dans le but de faciliter l'examen de ce budget.

Catégories de dépenses

Le Budget des dépenses comprend la Partie A – Fonctionnement et la Partie B – Investissements en immobilisations. Les dépenses de fonctionnement correspondent aux coûts annuels de fonctionnement des programmes fondamentaux du gouvernement et d'intérêt sur la dette publique, tandis que la section Investissements en immobilisations traite du coût d'acquisition des immobilisations corporelles en fonction de la convention comptable adoptée par la Province, en vertu de laquelle les dépenses d'immobilisations corporelles (à l'exception des immobilisations foncières) sont amorties selon la méthode « axée sur les charges » sur la durée de vie utile des biens. Ces immobilisations sont divisées en deux grandes catégories : actif général (p. ex. immeubles et matériel) et infrastructure (p. ex. routes et voies d'eau). En vertu de cette convention comptable, les demandes de crédits affectés aux investissements en immobilisations sont distinctes (Partie B), et les amortissements annuels sont inclus dans les crédits affectés aux crédits de fonctionnement (Partie A).

Partie A – Fonctionnement

Cette partie du Budget des dépenses comprend les trois catégories suivantes :

Dépenses de fonctionnement – dépenses liées à la prestation directe des programmes et services fondamentaux du gouvernement, y compris les salaires et coûts généraux de fonctionnement, les subventions à des tierces parties et les dépenses se rapportant au paiement des crédits d'impôt, aux pensions et à d'autres provisions.

Subventions en capital – fonds accordés à des tierces parties telles que les offices de la santé, les universités et les municipalités, pour la construction ou l'amélioration des biens immobilisés qui leur appartiennent.

Coûts liés aux immobilisations – provision annuelle destinée à couvrir le coût des immobilisations utilisées pour la prestation des programmes gouvernementaux. On impute aux immobilisations corporelles déjà acquises, et à celles qui le seront pendant l'exercice 2018-2019, des frais d'intérêts pendant toute leur durée de vie utile, ainsi que des charges qui dépendent de taux d'amortissement prédéterminés. Comptabiliser l'amortissement selon cette méthode permet d'attribuer le coût des immobilisations à leurs périodes de service.

Partie B – Investissements en immobilisations

Cette partie du Budget des dépenses correspond aux crédits pour l'achat annuel ou l'acquisition d'immobilisations corporelles qui répondent aux critères établis en matière d'amortissement. On entend par immobilisations corporelles les biens dont la durée de vie utile dépasse une année et qui sont acquis, construits ou développés, et conservés pour être utilisés et non revendus. Les immobilisations corporelles dont la valeur est inférieure à la limite de capitalisation établie sont inscrites au chapitre des dépenses dans l'année de leur acquisition. Comme il a été indiqué précédemment, le coût d'amortissement annuel est représenté dans la Partie A – Fonctionnement sous la forme d'une partie du coût annuel de prestation des programmes fondamentaux du gouvernement. L'Annexe B (page 127) offre plus de détails sur la classification des éléments d'actif, les estimations de durée de vie utile et les taux d'amortissement pour l'actif général et pour l'infrastructure.

La Loi portant affectation de crédits prévoit des crédits affectés aux dépenses des ministères, y compris l'amortissement annuel (Partie A du Budget des dépenses), ainsi que des crédits annuels affectés aux investissements en immobilisations (Partie B). Les crédits pour la Partie A et pour la Partie B sont des crédits annuels et deviennent donc périmés à la fin de l'exercice.

APERÇU

Budget des dépenses de l'année précédente

Le Budget des dépenses de l'année précédente comprend non seulement le Budget des dépenses principal, mais aussi, le cas échéant, tout Budget des dépenses supplémentaire approuvé par l'Assemblée législative en vertu d'une loi portant affectation supplémentaire de crédits. Il n'y a pas eu de Budget des dépenses supplémentaire en 2017-2018.

Afin de pouvoir tirer des renseignements utiles de la comparaison entre les années, il peut être nécessaire de rajuster les chiffres du Budget des dépenses de l'année précédente. Cela permet de tenir compte des réorganisations internes, ainsi que de tout autre rajustement nécessaire pour établir la comparaison. En règle générale, ces rajustements n'ont aucun effet sur le total du Budget des dépenses de l'année précédente.

Autorisations de dépenser supplémentaires

Pour la Partie A comme pour la Partie B, la Législature approuve les crédits du Budget des dépenses principal par numéros de résolutions (« Rés. n° » dans le Budget détaillé). L'autorisation de dépenser ne peut pas être transférée entre les principaux crédits, sauf s'il s'agit de transferts à partir des crédits que mentionne la rubrique intitulée « Crédits d'autorisation » (p. ex. pour la Mise en œuvre de certaines ententes). Si des dépenses supplémentaires sont nécessaires à cause de circonstances imprévues, le gouvernement doit déposer un Budget des dépenses supplémentaire et une loi portant affectation supplémentaire de crédits quand l'Assemblée siège, ou obtenir l'autorisation de faire ces dépenses par mandat spécial si l'Assemblée ne siège pas ou qu'elle a suspendu ses travaux, comme le prévoit l'article 32 de la Loi sur la gestion des finances publiques. Tout Budget des dépenses supplémentaire fait partie du total des crédits votés pour l'année en question comme il est indiqué ci-dessus. Les crédits du Budget des dépenses principal pour la Partie B – Investissements en immobilisations sont soumis au même processus d'autorisation.

Crédits législatifs

Les crédits législatifs sont approuvés par la Législature en vertu de lois autres que la Loi portant affectation de crédits. Ces crédits servent aux indemnités et allocations de retraite des députés, à diverses allocations relatives aux fonctions et obligations spéciales des députés, à certaines dépenses électorales, ainsi qu'à la dette publique. Les crédits législatifs sont indiqués par un « S » dans la colonne des résolutions du Budget détaillé. Comme l'indique le premier paragraphe, ces chiffres sont inclus dans le Budget des dépenses à titre de renseignement seulement, car ils ne font pas partie des crédits approuvés en vertu de la Loi portant affectation de crédits.

Crédits d'autorisation et autres crédits

En plus des ministères, le Budget comprend des rubriques séparées pour les crédits se rapportant à des programmes qui sont administrés par plusieurs ministères lorsqu'il est important de connaître le montant total accordé à chacun de ces programmes ou lorsque la répartition des fonds entre les divers ministères n'est pas encore déterminée au moment de l'impression du Budget. Dans certains cas, le ministre des Finances affecte des fonds aux ministères à partir des crédits d'autorisation, selon le besoin, grâce au pouvoir que lui accorde l'article 33 de la Loi sur la gestion des finances publiques (Crédits d'autorisation). Dans d'autres cas, les ministères ont le pouvoir d'imputer directement à la rubrique ad hoc les dépenses autorisées. Plusieurs de ces programmes ont été regroupés sous la rubrique intitulée « Autres crédits ».

APERÇU

Traitement des ministres

Les prévisions budgétaires de l'exercice 2018-2019 reflètent la retenue de 20 % du traitement des ministres prévue dans le Loi sur la responsabilité financière et la protection des contribuables.

Recouvrements

Le gouvernement a comme politique de déterminer les dépenses totales de fonctionnement applicables à ses divers programmes fondamentaux en répartissant les frais généraux parmi ces programmes. Le recouvrement des coûts s'applique aux dépenses suivantes : les assurances, les frais de bureautique, les subventions en remplacement d'impôt, certains avantages sociaux et les frais relatifs aux immobilisations corporelles. Le recouvrement des coûts figure généralement dans un sous-poste intitulé « Moins : Somme récupérable d'autres postes ». Cela signifie qu'une partie ou la totalité des coûts du programme sont récupérés auprès d'autres programmes par imputation au ministère en question ou à d'autres ministères. Les sommes récupérées pour les services fournis dans le cadre de programmes ne relevant pas du périmètre comptable consolidé figurent dans les recettes.

Organismes de service spécial

Les organismes de service spécial sont des prestataires de services qui ont une responsabilité plus directe en matière de résultats d'exploitation. Ils peuvent offrir des services directement au public, des services internes au gouvernement pour ses opérations fondamentales ou encore des programmes de réglementation et d'exécution des lois. Les organismes de service spécial sont créés par règlement et fonctionnent en vertu d'une charte ayant reçu l'approbation du ministre des Finances. Normalement, aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses annuel pour ces organismes, car ils s'autofinancent généralement à l'aide des divers droits et tarifs qu'ils appliquent. Cependant, chacun d'entre eux est inclus dans le budget sommaire et est mentionné dans les prévisions du ministère responsable, et une liste de ces organismes figure dans l'Annexe A à la page 123.

Documents budgétaires supplémentaires

Les documents intitulés *Supplementary Information for Legislative Review*, produits par chaque ministère et déposés à l'Assemblée législative, donnent de plus amples détails sur les dépenses prévues.

PARTIE A – FONCTIONNEMENT
CRÉDITS LÉGISLATIFS ET CRÉDITS À VOTER

	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2017-2018	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)*
Total des crédits législatifs	261 225	0,6	259 718
Total des crédits à voter	<u>13 908 605</u>	2,6	<u>13 560 645</u>
Total de la Partie A – Dépenses de fonctionnement	<u><u>14 169 830</u></u>	2,5	<u><u>13 820 363</u></u>

*** Conciliation**
(milliers de \$)

	CRÉDITS LÉGISLATIFS	CRÉDITS À VOTER	TOTAL
Partie A – Fonctionnement			
Budget des dépenses publié 2017-2018	<u>259 718</u>	<u>13 560 645</u>	<u>13 820 363</u>
Budget des dépenses 2017-2018 (après rajustement)	<u><u>259 718</u></u>	<u><u>13 560 645</u></u>	<u><u>13 820 363</u></u>

PARTIE A – FONCTIONNEMENT
PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019

(milliers de \$)

	<u>COÛTS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS *</u>				TOTAL
	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	SUBVENTIONS EN CAPITAL	ACTIF GÉNÉRAL	INFRASTRUCTURE	
Assemblée législative					
• Crédits législatifs	21 225	-	-	-	21 225
• Autres crédits	28 730	-	-	-	28 730
Conseil exécutif	3 751	-	-	-	3 751
Agriculture	186 607	100	342	-	187 049
Commission de la fonction publique	21 702	-	-	-	21 702
Éducation et Formation	2 361 922	88 442	1 122	-	2 451 486
• Aide fiscale relative à l'éducation	345 011	-	-	-	345 011
Régimes de retraite de la fonction publique et autres frais	21 913	-	-	-	21 913
Familles	2 061 515	2 933	1 361	-	2 065 809
Finances	434 127	-	73 138	-	507 265
Croissance, Entreprise et Commerce	77 354	-	1 555	-	78 909
Santé, Aînés et Vie active	5 957 826	198 187	4 347	-	6 160 360
Relations avec les Autochtones et le Nord	29 557	1 623	-	96	31 276
Infrastructure	213 025	-	17 336	413 320	643 681
Justice	652 727	-	2 850	-	655 577
Relations avec les municipalités	180 417	178 940	-	-	359 357
Sport, Culture et Patrimoine	86 233	270	92	-	86 595
Développement durable	149 119	-	3 254	11 960	164 333
Crédits d'autorisation	282 001	1 500	-	-	283 501
Autres crédits	52 300	-	-	-	52 300
TOTAL	13 167 062	471 995	105 397	425 376	14 169 830

* Comprend les coûts d'amortissement liés aux immobilisations corporelles déjà acquises et à celles qui seront acquises pendant l'exercice 2018-2019, ainsi que les frais d'intérêts imputés annuellement à la valeur de ces immobilisations pendant toute leur vie utile.

PARTIE A – FONCTIONNEMENT
ÉTAT COMPARATIF DES DÉPENSES

	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2017-2018	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
Assemblée législative			
• Crédits législatifs	21 225	7,6	19 718
• Autres crédits	28 730	6,0	27 111
Conseil exécutif	3 751	-	3 751
Agriculture	187 049	(2,3)	191 506
Commission de la fonction publique	21 702	-	21 702
Éducation et Formation	2 451 486	0,5	2 438 739
• Aide fiscale relative à l'éducation	345 011	0,3	344 027
Régimes de retraite de la fonction publique et autres frais	21 913	(1,3)	22 210
Familles	2 065 809	3,0	2 005 286
Finances	507 265	0,3	505 527
Croissance, Entreprise et Commerce	78 909	(8,5)	86 267
Santé, Aînés et Vie active	6 160 360	0,9	6 104 586
Relations avec les Autochtones et le Nord	31 276	-	31 276
Infrastructure	643 681	1,2	636 001
Justice	655 577	1,8	644 084
Relations avec les municipalités	359 357	(0,9)	362 621
Sport, Culture et Patrimoine	86 595	3,8	83 434
Développement durable	164 333	(1,1)	166 113
Crédits d'autorisation	283 501	282,6	74 104
Autres crédits	52 300	-	52 300
TOTAL	14 169 830	2,5	13 820 363

**PARTIE B – INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS
CRÉDITS LÉGISLATIFS ET CRÉDITS À VOTER**

	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2017-2018	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)*
Total des crédits législatifs	-	-	-
Total des investissements en immobilisations à voter	<u>659 376</u>	(4,2)	<u>688 498</u>
Total de la Partie B – Investissements en immobilisations	<u><u>659 376</u></u>	(4,2)	<u><u>688 498</u></u>

*** Conciliation
(milliers de \$)**

	CRÉDITS LÉGISLATIFS	CRÉDITS À VOTER	TOTAL
Partie B – Investissements en immobilisations			
Prévisions des investissements en immobilisations publiées en 2017-2018	-	688 498	688 498
Prévisions des investissements en immobilisations 2017-2018 (après rajustement)	-	688 498	688 498

PARTIE B
PRÉVISIONS DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS 2018-2019

	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2017-2018	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
Agriculture	685	24,1	552
Familles	754	244,3	219
Finances	63 000	1,6	62 000
Santé, Aînés et Vie active	1 495	19,2	1 254
Infrastructure	475 787	(19,2)	589 035
Justice	3 090	27,2	2 429
Sport, Culture et Patrimoine	100	(16,7)	120
Développement durable	14 465	(6,3)	15 439
Rajustements liés aux services internes (crédits d'autorisation)	100 000	473,1	17 450
Total de la Partie B – Investissements en immobilisations	659 376	(4,2)	688 498

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2017-2018	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)*
ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1)			
Partie A – Fonctionnement (crédits législatifs)			
1. Indemnités (crédits législatifs)	6 064	-	6 064
2. Prestations de retraite (crédits législatifs)	3 419	(2,5)	3 507
3. Dépenses des députés (crédits législatifs)	9 263	0,3	9 232
4. Financement des élections (crédits législatifs)	2 479	170,9	915
Sous-total	21 225	7,6	19 718
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
5. Autres dépenses de l'Assemblée	10 466	3,5	10 115
6. Bureau du vérificateur général	7 330	1,2	7 243
7. Bureau de l'ombudsman	3 898	2,4	3 805
8. Bureau du directeur général des élections	1 663	1,2	1 644
9. Bureau du protecteur des enfants	5 373	24,8	4 304
Sous-total	28 730	6,0	27 111
Total de la Partie A – Fonctionnement	49 955	6,7	46 829
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement	28 730	6,0	27 111
Subventions en capital	-	-	-
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Total des crédits à voter	28 730	6,0	27 111
Crédits législatifs	21 225	7,6	19 718
Total de la Partie A – Fonctionnement	49 955	6,7	46 829

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Partie A – Fonctionnement

Budget des dépenses publié 2017-2018	46 829
Budget des dépenses 2017-2018 (après rajustement)	46 829

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1), suite				
Partie A – Fonctionnement				
S	1.	Indemnités (crédits législatifs) Indemnités et avantages sociaux des députés.	6 064	6 064
	a)	Députés	5 388	5 388
	b)	Indemnités supplémentaires	185	185
	c)	Cotisation de l'employeur pour les avantages sociaux des députés	491	491
S	2.	Prestations de retraite (crédits législatifs) Prestations de retraite des députés; cotisations de contrepartie au régime enregistré d'épargne-retraite des députés.	3 419	3 507
	a)	Prestations de retraite et remboursements	3 389	3 489
	b)	Régime enregistré d'épargne-retraite	30	18
S	3.	Dépenses des députés (crédits législatifs) Remboursement des dépenses des députés liées à leurs fonctions et devoirs spéciaux.	9 263	9 232
	a)	Dépenses de circonscription	3 019	2 922
	b)	Loyer des bureaux de circonscription	800	787
	c)	Résidence temporaire et indemnité de séjour	476	469
	d)	Indemnité de transport quotidien	8	5
	e)	Indemnité de déplacement	902	1 045
	f)	Allocation relative aux besoins spéciaux et au fonctionnement	173	170
	g)	Impression et affranchissement	650	650
	h)	Dépenses des comités	5	5
	i)	Adjoints de circonscription	3 230	3 179
S	4.	Financement des élections (crédits législatifs) Paiement des dépenses électorales pour les élections partielles et les élections générales dans la province. Soutien à la commission indépendante qui revoit les limites des circonscriptions tous les dix ans, conformément à la Loi sur les circonscriptions électorales.	2 479	915
	a)	Dépenses aux termes de la Loi électorale	1 885	671
	b)	Dépenses aux termes de la Loi sur le financement des élections	194	124
	c)	Dépenses aux termes de la Loi sur les circonscriptions électorales	400	120

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1), suite				
1.1	5.	Autres dépenses de l'Assemblée.	10 466	10 115
		Soutien administratif de l'Assemblée législative.		
	a)	Bureau du chef de l'opposition officielle		
	1)	Traitement du chef de l'opposition officielle	52	52
	2)	Autres salaires et avantages sociaux	256	252
	3)	Autres dépenses	63	62
		Sous-total a)	371	366
	b)	Salaires et avantages sociaux	7 465	7 120
	c)	Autres dépenses	2 630	2 629
1.2	6.	Bureau du vérificateur général.	7 330	7 243
		Vérification indépendante des comptes du Trésor et de divers comités, commissions et organismes gouvernementaux, et présentation des résultats de ce travail en conformité avec les dispositions de la Loi sur le vérificateur général.		
	a)	Salaires et avantages sociaux	5 868	5 781
	b)	Autres dépenses	1 462	1 462
1.3	7.	Bureau de l'ombudsman.	3 898	3 805
		Reçoit des plaintes et fait enquête conformément à la Loi sur l'ombudsman, à la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée et à la Loi sur les renseignements médicaux personnels, ainsi que pour les divulgations d'actes répréhensibles reçues en vertu de la Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public (protection des divulgateurs d'actes répréhensibles). Redresse les torts subis lorsque la plainte est légitime et le redressement possible. Étudie les questions relatives à la protection de la vie privée et à la confidentialité des renseignements personnels.		
	a)	Salaires et avantages sociaux	3 233	3 140
	b)	Autres dépenses	665	665

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1), suite				
1.4	8.	Bureau du directeur général des élections	1 663	1 644
		Conformément à la Loi électorale, le Bureau est chargé d'inscrire les électeurs, de superviser les élections et de produire les rapports exigés. Conformément à la Loi sur le financement des élections, il veille à ce que, chaque année et à chaque élection, les partis politiques, les candidats et les associations de circonscription se conforment aux dispositions de la Loi et communiquent les renseignements obligatoires.		
		a) Salaires et avantages sociaux	1 312	1 287
		b) Autres dépenses	351	357
1.5	9.	Bureau du protecteur des enfants	5 373	4 304
		Le protecteur des enfants et des jeunes représente les droits, les intérêts et les opinions des enfants et des jeunes de l'ensemble du Manitoba qui reçoivent ou qui ont le droit de recevoir les services désignés ou sujets à examen aux termes de la Loi sur le protecteur des enfants et des jeunes. En vertu de la Loi, le protecteur est chargé d'examiner des cas et d'enquêter sur ceux-ci, de présenter des recommandations officielles et de dresser des rapports publics portant sur toute question régie par la Loi sur le protecteur des enfants et des jeunes relativement au bien-être et aux intérêts des enfants et des jeunes du Manitoba.		
		a) Salaires et avantages sociaux	4 325	3 258
		b) Autres dépenses	1 048	1 046
Total de la Partie A – Fonctionnement			49 955	46 829

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2017-2018	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

CONSEIL EXÉCUTIF (2)

Partie A – Fonctionnement

1. Administration.....	3 751	-	3 751
Total de la Partie A – Fonctionnement	3 751	-	3 751

Sommaire de la Partie A – Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement.....	3 751	-	3 751
Subventions en capital.....	-	-	-
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général.....	-	-	-
Infrastructure.....	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	3 751	-	3 751

* Conciliation (milliers de \$)

Partie A – Fonctionnement

Budget des dépenses publié 2017-2018.....	3 425
Transfert venant de :	
- Finances.....	326
Budget des dépenses 2017-2018 (après rajustement).....	3 751

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
CONSEIL EXÉCUTIF (2), suite				
Partie A – Fonctionnement				
2.1	1.	Administration.....	3 751	3 751
		Rémunération des cadres supérieurs et soutien du Cabinet du premier ministre, fonctionnement du Conseil exécutif et bureaux ministériels régionaux.		
	a)	Traitement du premier ministre et président du Conseil exécutif	63	63
	b)	Direction et administration		
	1)	Salaires et avantages sociaux	3 363	3 363
	2)	Autres dépenses	325	325
		Sous-total b)	3 688	3 688
		Total de la Partie A – Fonctionnement	3 751	3 751

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2017-2018	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)*
AGRICULTURE (3)			
Partie A – Fonctionnement			
1. Administration et finances	3 511	0,8	3 482
2. Politique et transformation	12 160	(2,3)	12 442
3. Programmes de gestion des risques, de crédit et de soutien du revenu.	135 717	(2,5)	139 214
4. Gestion et assurance	17 366	1,0	17 198
5. Production et développement économique	17 953	(4,8)	18 856
6. Coûts liés aux immobilisations	342	8,9	314
Total de la Partie A – Fonctionnement	187 049	(2,3)	191 506
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement.	186 607	(2,1)	190 592
Subventions en capital	100	(83,3)	600
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	342	8,9	314
Infrastructure	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	187 049	(2,3)	191 506
Partie B – Investissements en immobilisations			
3. Immobilisations			
Actif général	685	24,1	552
Infrastructure	-	-	-
Total de la Partie B – Investissements en immobilisations	685	24,1	552

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Partie A – Fonctionnement

Budget des dépenses publié 2017-2018.	191 506
Budget des dépenses 2017-2018 (après rajustement)	191 506

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
AGRICULTURE (3), suite				
Partie A – Fonctionnement				
3.1	1.	Administration et finances	3 511	3 482
		Planification, direction et fonction de contrôle, au niveau exécutif, des politiques, des programmes et des ressources du ministère.		
	a)	Traitement du ministre	42	42
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
	1)	Salaires et avantages sociaux	744	742
	2)	Autres dépenses	80	80
		Sous-total b)	824	822
	c)	Gestion de la stratégie		
	1)	Salaires et avantages sociaux	767	777
	2)	Autres dépenses	240	240
		Sous-total c)	1 007	1 017
	d)	Services financiers et administratifs		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 303	1 266
	2)	Autres dépenses	335	335
		Sous-total d)	1 638	1 601
3.2	2.	Politiques et transformation	12 160	12 442
		Dirige l'élaboration et la mise en œuvre de programmes et de politiques qui contribuent à un environnement propice à la compétitivité, à l'adaptabilité et à la durabilité du secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agricoles du Manitoba.		
	a)	Politique		
	1)	Salaires et avantages sociaux	2 703	2 651
	2)	Autres dépenses	634	646
	3)	Subventions	-	350
		Sous-total a)	3 337	3 647

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
AGRICULTURE (3), suite				
	b)	Transformation		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 129	2 101
		2) Autres dépenses	559	559
		3) Subventions	1 115	1 115
		Sous-total b)	3 803	3 775
	c)	Centre de développement de produits alimentaires	2 020 (1)	2 020
	d)	Centre d'innovation pour les grains	3 000	3 000
3.3	3.	Programmes de gestion des risques, de crédit et de soutien du revenu . . .	135 717	139 214
		<i>Société des services agricoles du Manitoba</i> : améliore la stabilité financière des régions rurales du Manitoba en fournissant des solutions pour la gestion des risques, une gamme de prêts ainsi que des programmes et des services visant à répondre aux besoins émergents.		
		<i>Stabilisation du revenu agricole</i> : verse la contribution du Manitoba dans le cadre de programmes de stabilisation qui ont pour but d'aider les agriculteurs à gérer des risques financiers importants pour leur exploitation agricole.		
		<i>Remboursement de la taxe scolaire applicable aux terres agricoles</i> : offre un remboursement de la taxe scolaire appliquée aux terres agricoles.		
	a)	Société des services agricoles du Manitoba		
		1) Administration et coûts liés aux prêts	6 493	7 532
		2) Programme Agri-protection	52 369	54 520
		3) Indemnisation des dommages causés par la faune	2 259	2 108
		Sous-total a)	61 121	64 160
	b)	Stabilisation du revenu agricole		
		1) Agri-stabilité	15 043	18 788
		2) Agri-investissement	15 077	15 227
		Sous-total b)	30 120	34 015
	c)	Remboursement de la taxe scolaire applicable aux terres agricoles	44 476	41 039

1. Le Centre de développement de produits alimentaires est un organisme de service spécial pour lequel le ministère prévoit une aide de fonctionnement dans le Budget des dépenses 2018-2019 (voir page 123).

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
AGRICULTURE (3), suite				
3.4	4.	Gestion et assurance	17 366	17 198
		Mise en œuvre de conditions propices à une santé optimale pour les personnes, les animaux et l'environnement grâce aux efforts de collaboration dans le cadre de l'initiative Une seule santé (One Health), qui font progresser les intérêts du public et de l'industrie.		
	a)	Salubrité et inspection des aliments		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 032	2 975
		2) Autres dépenses	748	748
		Sous-total a)	3 780	3 723
	b)	Hygiène vétérinaire et protection des animaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	5 164	5 012
		2) Autres dépenses	2 808	2 808
		3) Subventions	11	11
		Sous-total b)	7 983	7 831
	c)	Agro-ressources		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 815	3 820
		2) Autres dépenses	1 788	1 824
		Sous-total c)	5 603	5 644
	d)	Programme d'encouragement à l'agriculture durable	1 500	-
	e)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(1 500)	-
3.5	5.	Production et développement économique	17 953	18 856
		Mise en œuvre de conditions qui permettent d'accélérer le développement économique dans la chaîne de valeur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agricoles.		
	a)	Promotion de l'industrie		
		1) Salaires et avantages sociaux	5 022	5 106
		2) Autres dépenses	1 397	1 446
		3) Subventions	671	616
		Sous-total a)	7 090	7 168

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
AGRICULTURE (3), suite				
	b)	Agriculture primaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	5 759	5 631
		2) Autres dépenses	1 010	1 010
		3) Subventions	965	965
		Sous-total b)	7 734	7 606
	c)	Transformation des aliments et des produits agricoles		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 305	2 246
		2) Autres dépenses	474	486
		3) Subventions	350	350
		Sous-total c)	3 129	3 082
	d)	Programme de promotion de la bioénergie du Manitoba	-	1 000
3.6	6.	Coûts liés aux immobilisations	342	314
		Couvre les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Actif général		
		1) Amortissement	260	245
		2) Frais d'intérêts	82	69
		Sous-total a)	342	314
Total de la Partie A – Fonctionnement			187 049	191 506

Partie B – Investissements en immobilisations

3.7	3.	Immobilisations	685	552
		Acquisition de matériel.		
	a)	Actif général	685	552

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2017-2018	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE (17)

Partie A – Fonctionnement

1. Commission de la fonction publique.	21 702	-	21 702
Total de la Partie A – Fonctionnement	21 702	-	21 702

Sommaire de la Partie A – Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement.	21 702	-	21 702
Subventions en capital	-	-	-
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	-	-	-
Infrastructure.	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	21 702	-	21 702

* Conciliation (milliers de \$)

Partie A – Fonctionnement

Budget des dépenses publié 2017-2018.	21 404
Transfert venant de :	
- Finances.	372
Transfert allant à :	
- Finances.	(74)
Budget des dépenses 2017-2018 (après rajustement)	21 702

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
------------	-------------	----------	---	---

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE (17), suite

Partie A – Fonctionnement

17.1	1.	Commission de la fonction publique	21 702	21 702
		<i>Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre</i> : offre des services d'orientation de la gestion et de planification de la Commission; conseille le gouvernement sur les questions stratégiques relatives aux ressources humaines; fournit des services de soutien à la gestion au Conseil de la Commission de la fonction publique.		
		<i>Politiques, programmes et apprentissage</i> : élabore des initiatives, des politiques et des programmes qui renforcent les capacités du personnel et de l'organisme, et soutiennent l'engagement et la gouvernance efficace des ressources humaines.		
		<i>Opérations</i> : offre conseils, orientation et soutien aux ministères et organismes du gouvernement pour l'élaboration et la mise en œuvre des services de ressources humaines afin de constituer et de maintenir une fonction publique de haute qualité.		
		<i>Équité, perfectionnement professionnel et formation en stages</i> : permet au gouvernement d'assurer le recrutement et le perfectionnement des employés conformément aux objectifs globaux de recrutement, de rétention, de participation et de diversité.		
		<i>Programme d'aide aux employés et aux familles</i> : services de counselling et d'intervention en milieu de travail pour les employés et les membres de leur famille qui se présentent directement pour demander de l'aide face à divers problèmes personnels ou interpersonnels ayant des effets négatifs sur leur vie familiale ou professionnelle.		
		<i>Relations du travail</i> : fournit des conseils stratégiques et de l'expertise au gouvernement concernant les relations de travail, notamment pour les négociations collectives, la gestion des contrats, l'administration des avantages sociaux et les services de coordination, de consultation et de recherches sur la rémunération du secteur public.		
	a)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	476	505
		2) Autres dépenses	62	62
		Sous-total a)	538	567
	b)	Politiques, programmes et apprentissage		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 810	2 865
		2) Autres dépenses	1 216	1 216
			4 026	4 081
	3)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(1 456)	(1 456)
		Sous-total b)	2 570	2 625

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE (17), suite				
	c)	Opérations		
		1) Salaires et avantages sociaux	13 819	13 898
		2) Autres dépenses	1 177	1 177
			14 996	15 075
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(333)	(333)
		Sous-total c)	14 663	14 742
	d)	Équité, perfectionnement professionnel et formation en stages		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 289	2 396
		2) Autres dépenses	86	86
			1 375	2 482
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(726)	(1 713)
		Sous-total d)	649	769
	e)	Programme d'aide aux employés et aux familles		
		1) Salaires et avantages sociaux	762	749
		2) Autres dépenses	76	76
			838	825
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(129)	(129)
		Sous-total e)	709	696
	f)	Relations du travail		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 091	2 121
		2) Autres dépenses	482	182
		Sous-total f)	2 573	2 303
		Total de la Partie A – Fonctionnement	21 702	21 702

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2017-2018	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

ÉDUCATION ET FORMATION (16)

Partie A – Fonctionnement

1. Administration et finances	2 684	(2,6)	2 755
2. Programmes d'enseignement de la maternelle à la 12 ^e année et d'Enfants en santé	75 748	(1,1)	76 563
3. Aide fiscale relative à l'éducation	345 011	0,3	344 027
4. Politique, planification et rendement	3 274	-	3 274
5. Soutien aux écoles	1 386 748	0,8	1 376 296
6. Enseignement postsecondaire et développement de la main-d'œuvre	887 985	(0,3)	890 282
7. Immigration et possibilités économiques	5 483	(3,4)	5 677
8. Financement des immobilisations	88 442	7,0	82 677
9. Coûts liés aux immobilisations	1 122	(7,7)	1 215
Total de la Partie A – Fonctionnement	2 796 497	0,5	2 782 766

Sommaire de la Partie A – Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	2 706 933	0,3	2 698 874
Subventions en capital	88 442	7,0	82 677
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	1 122	(7,7)	1 215
Infrastructure	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	2 796 497	0,5	2 782 766

* Conciliation (milliers de \$)

Partie A – Fonctionnement

Budget des dépenses publié 2017-2018	2 771 884
Transfert venant de :	
- Familles	10 969
- Santé, Aînés et Vie active	52
- Justice	267
- Relations avec les municipalités	345
Transfert allant à :	
- Familles	(682)
- Croissance, Entreprise et Commerce	(69)
Budget des dépenses 2017-2018 (après rajustement)	2 782 766

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
ÉDUCATION ET FORMATION (16), suite				
Partie A – Fonctionnement				
16.1	1.	Administration et finances	2 684	2 755
		Planification, haute direction et soutien administratif pour le ministère, y compris l'établissement de politiques et de directives pour les programmes, le contrôle central, des services financiers et administratifs et des services de technologie de l'information.		
	a)	Traitement du ministre	42	42
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	685	649
		2) Autres dépenses	129	165
		Sous-total b)	814	814
	c)	Services financiers et administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 138	1 199
		2) Autres dépenses	125	135
		Sous-total c)	1 263	1 334
	d)	Services de technologie novateurs		
		1) Salaires et avantages sociaux	490	484
		2) Autres dépenses	75	81
		Sous-total d)	565	565
16.2	2.	Programmes d'enseignement de la maternelle à la 12 ^e année et d'Enfants en santé	75 748	76 563
		Leadership, coordination et soutien pour les systèmes publics et indépendants d'enseignement primaire et secondaire en vue d'améliorer les résultats d'apprentissage de tous les élèves, y compris ceux qui ont des besoins spéciaux, tout au long de leur vie, dans les programmes anglais, français et d'immersion française; élaboration et mise en œuvre d'un cadre provincial des politiques mettant l'accent sur les résultats, notamment en alphabétisation et en numératie, sur l'équité et l'inclusion, la citoyenneté, la durabilité, le bien-être et l'engagement du public.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
ÉDUCATION ET FORMATION (16), suite				
<p>Sous la direction du Comité ministériel pour Enfants en santé, le Bureau d'Enfants en santé Manitoba coordonne l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de stratégies de prévention et d'intervention précoces, fondées sur des données probantes, pour les enfants et les jeunes.</p>				
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	703	822
		2) Autres dépenses	201	225
		Sous-total a)	904	1 047
	b)	Manitoba School for the Deaf		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 048	3 092
		2) Autres dépenses	381	381
		Sous-total b)	3 429	3 473
	c)	Enseignement, programmes d'études et évaluation		
		1) Salaires et avantages sociaux	9 430	9 710
		2) Autres dépenses	3 302	3 302
		3) Aide	1 018	1 048
		Sous-total c)	13 750	14 060
	d)	Soutien à l'inclusion		
		1) Salaires et avantages sociaux	5 641	5 959
		2) Autres dépenses	1 331	1 331
		3) Aide	65	65
		Sous-total d)	7 037	7 355
	e)	Bureau de l'éducation française		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 541	4 427
		2) Autres dépenses	1 139	1 253
		3) Aide	3 356	3 356
		Sous-total e)	9 036	9 036

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
ÉDUCATION ET FORMATION (16), suite				
	f)	Bureau d'Enfants en santé Manitoba		
	1)	Salaires et avantages sociaux	2 758	2 713
	2)	Autres dépenses	3 327	3 372
	3)	Aide financière et subventions	32 296	32 296
		Sous-total f)	38 381	38 381
	g)	Stratégie de santé mentale des enfants et des jeunes	3 211	3 211
	h)	Centre de ressources d'apprentissage du Manitoba	- (1)	-
16.3	3.	Aide fiscale relative à l'éducation	345 011	344 027
		Financement des programmes de crédits d'impôt afin de réduire l'impact des impôts fonciers liés à l'éducation.		
	a)	Crédit d'impôt foncier pour l'éducation	344 178	343 341
	b)	Aide aux locataires et aux propriétaires de 55 ans et plus en matière de taxes scolaires	833	686
16.4	4.	Politique, planification et rendement	3 274	3 274
		Dirige le processus de planification stratégique et opérationnelle ainsi que les initiatives législatives et réglementaires du ministère; appuie l'élaboration des politiques et l'évaluation du rendement basées sur des données probantes; atteste les compétences du personnel enseignant des écoles manitobaines et appuie les conseils et commissions réglementaires et non réglementaires de la maternelle à la 12 ^e année.		
	a)	Administration		
	1)	Salaires et avantages sociaux	355	355
	2)	Autres dépenses	22	22
		Sous-total a)	377	377
	b)	Services d'administration scolaire		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 659	1 659
	2)	Autres dépenses	247	247
		Sous-total b)	1 906	1 906
	c)	Politique et planification		
	1)	Salaires et avantages sociaux	638	638
	2)	Autres dépenses	353	353
		Sous-total c)	991	991

1. Le Centre de ressources d'apprentissage du Manitoba est un organisme de service spécial pour lequel aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses 2018-2019 (voir page 123).

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
ÉDUCATION ET FORMATION (16), suite				
16.5	5.	Soutien aux écoles	1 386 748	1 376 296
		Finance les divisions scolaires et les écoles indépendantes; veille à ce que les systèmes d'éducation et de formation du Manitoba répondent aux besoins des peuples autochtones; finance la part de l'employeur pour les cotisations d'exercice des enseignants et les frais d'intérêts liés aux emprunts visant à capitaliser partiellement l'obligation non réglée découlant des régimes de retraite.		
	a)	Financement des écoles		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 154	1 216
		2) Autres dépenses	91	91
		3) Évaluation foncière	3 024	3 045
		Sous-total a)	4 269	4 352
	b)	Direction générale de l'inclusion des Autochtones		
		1) Salaires et avantages sociaux	838	822
		2) Autres dépenses	598	707
		Sous-total b)	1 436	1 529
	c)	Subventions aux écoles		
		1) Subventions de fonctionnement	1 141 535	1 137 694
		2) Subventions générales de soutien	36 744	35 650
		Sous-total c)	1 178 279	1 173 344
	d)	Autres subventions	1 625	1 487
	e)	Caisse de retraite des enseignants	201 139	195 584
16.6	6.	Enseignement postsecondaire et développement de la main-d'œuvre	887 985	890 282
		Soutien financier aux universités, collèges et autres établissements d'enseignement postsecondaire. Aide financière aux étudiants du niveau postsecondaire. Promotion et financement des programmes d'alphabétisation et d'apprentissage continu. Prestation de programmes et de services relatifs au marché du travail en collaboration avec des particuliers, des employeurs et des collectivités afin d'aider les Manitobains à trouver des emplois durables.		
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	654	654
		2) Autres dépenses	222	222
		Sous-total a)	876	876

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
ÉDUCATION ET FORMATION (16), suite				
	b)	Enseignement postsecondaire et résultats sur le marché du travail		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 499	1 616
		2) Autres dépenses	483	283
		Sous-total b)	1 982	1 899
	c)	Soutien aux collèges et aux universités		
		1) Subventions de fonctionnement et initiatives stratégiques	676 164 (2)	681 587
		2) Programmes Accès	10 298	11 298
		3) Aide à l'enseignement postsecondaire et à la formation professionnelle	6 496	6 436
		Sous-total c)	692 958	699 321
	d)	Inscription, contrôle et soutien financier aux étudiants		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 762	3 979
		2) Autres dépenses	1 146	1 220
		Sous-total d)	4 908	5 199
	e)	Bourses et fonds du Manitoba		
		1) Fonds de bourses du Manitoba	13 154	10 540
		2) Initiative de bourses d'études et d'entretien du Manitoba	6 750	6 750
		3) Aide financière pour les professions de la santé	-	308
		4) Programme manitobain de bourses d'études supérieures	2 250	2 250
		5) Prêts et bourses	65	2 471
		Sous-total e)	22 219	22 319
	f)	Bourses d'études canadiennes	1 350	1 350
	g)	Administration des prêts étudiants et exemption d'intérêts	7 379	6 379
	h)	Avance sur le remboursement de l'impôt sur le revenu pour les frais de scolarité	-	500

2. Le montant total autorisé pour les subventions de fonctionnement et les initiatives stratégiques s'élève à 676 372 \$, soit 676 164 \$ inclus dans le ministère de l'Éducation et de la Formation et 208 \$ inclus dans la Mise en œuvre de certaines ententes, projets liés à l'immigration (voir page 119).

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
ÉDUCATION ET FORMATION (16), suite				
	i)	Apprentissage Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 856	3 996
		2) Autres dépenses	1 075	1 025
		3) Soutien à la formation	18 310	18 560
			23 241	23 581
		4) Moins : Somme récupérable de l'Entente Canada-Manitoba sur le développement du marché du travail	(2 237)	(2 237)
		Sous-total i)	21 004	21 344
	j)	Partenariats pour les compétences et l'emploi		
		1) Salaires et avantages sociaux	18 957	19 213
		2) Autres dépenses	2 880	2 880
		3) Soutien à la formation	100 863	94 081
		4) Subventions d'Apprentissage et alphabétisation des adultes	20 266	20 678
		5) Fonds d'investissement dans l'industrie et la main-d'œuvre	2 600	4 912
			145 566	141 764
		6) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(10 257)	(10 669)
		Sous-total j)	135 309	131 095
16.7	7.	Immigration et possibilités économiques	5 483	5 677
		Promotion du Manitoba comme destination de choix pour les travailleurs qualifiés, les étudiants internationaux, les entrepreneurs et les investisseurs. Coordination et soutien de l'intégration des nouveaux arrivants au sein de la société manitobaine.		
	a)	Services d'immigration		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 063	4 227
		2) Autres dépenses	1 103	1 133
		Sous-total a)	5 166 (3)	5 360
	b)	Bureau du commissaire à l'équité du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	273	266
		2) Autres dépenses	44	51
		Sous-total b)	317	317

3. Le montant total autorisé pour les services d'immigration s'élève à 12 798 \$, soit 5 166 \$ inclus dans le ministère de l'Éducation et de la Formation et 7 632 \$ inclus dans la Mise en œuvre de certaines ententes, projets liés à l'immigration (voir page 119).

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
ÉDUCATION ET FORMATION (16), suite				
16.8	8.	Financement des immobilisations	88 442 (4)	82 677
		Financement des immobilisations des divisions scolaires, des universités et des collèges.		
	a)	Divisions scolaires	76 871	71 106
	b)	Universités	9 754	9 754
	c)	Collèges	1 817	1 817
16.9	9.	Coûts liés aux immobilisations	1 122	1 215
		Couvre les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Actif général		
	1)	Amortissement	754	783
	2)	Frais d'intérêts	368	432
		Sous-total a)	1 122	1 215
Total de la Partie A – Fonctionnement			2 796 497	2 782 766

4. Des fonds supplémentaires sont prévus dans la Loi d'emprunt annuelle.

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2017-2018	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

RÉGIME DE RETRAITE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET AUTRES FRAIS (6)

Partie A – Fonctionnement

1. Régimes de retraite de la fonction publique et autres frais	21 913	(1,3)	22 210
Total de la Partie A – Fonctionnement	21 913	(1,3)	22 210

Sommaire de la Partie A – Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	21 913	(1,3)	22 210
Subventions en capital	-	-	-
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	21 913	(1,3)	22 210

* Conciliation (milliers de \$)

Partie A – Fonctionnement

Budget des dépenses publié 2017-2018	22 210
Budget des dépenses 2017-2018 (après rajustement)	22 210

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
RÉGIME DE RETRAITE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET AUTRES FRAIS (6), suite				
Partie A – Fonctionnement				
6.1	1.	Régime de retraite de la fonction publique et autres frais	21 913	22 210
		Paiements divers relatifs à la fonction publique, y compris la part de l'employeur pour les cotisations d'exercice, les indemnités de cessation d'emploi et les autres paiements du gouvernement en tant qu'employeur.		
	a)	Régime de retraite de la fonction publique		
		1) Coûts liés aux pensions	92 722	92 362
		2) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(83 489) (1)	(83 489)
		Sous-total a)	9 233	8 873
	b)	Autres avantages salariaux	12 665	13 322
	c)	Commission des accidents du travail		
		1) Évaluations – accidents des employés du gouvernement	8 132	7 519
		2) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(8 117) (1)	(7 504)
		Sous-total c)	15	15
		Sous-total a) à c)	21 913	22 210
	d)	Régime de pensions du Canada	34 978	36 223
	e)	Régime d'assurance-emploi	15 269	15 685
	f)	Assurance-vie collective de la fonction publique	2 381	2 503
	g)	Régime d'assurance prévoyant le transport par ambulance et l'hospitalisation dans une chambre à deux lits	298	294
	h)	Impôt destiné aux services de santé et à l'enseignement postsecondaire	21 850	22 355
	i)	Régime d'assurance dentaire	10 916	10 598
	j)	Régime de soins de la vue	2 034	1 979
	k)	Programme de remboursement des médicaments délivrés sur ordonnance	4 268	3 999
	l)	Régime d'assurance-invalidité de longue durée	9 368	9 368
	m)	Compte gestion-santé	6 000	6 000
		Sous-total d) à m)	107 362	109 004
	n)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(107 362) (1)	(109 004)
		Total de la Partie A – Fonctionnement	21 913	22 210

1. Le coût de ces paiements est récupéré des postes de salaire des ministères.

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2017-2018	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)*
FAMILLES (9)			
Partie A – Fonctionnement			
1. Administration et finances	9 112	(0,6)	9 163
2. Prestation de services dans les communautés	556 258	2,4	543 013
3. Programmes communautaires et services ministériels	860 069	0,4	856 602
4. Services à l'enfant et à la famille	523 045	7,3	487 559
5. Logement	115 964	8,3	107 046
6. Coûts liés aux immobilisations	1 361	(28,5)	1 903
Total de la Partie A – Fonctionnement	2 065 809	3,0	2 005 286
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement	2 061 515	3,0	2 000 552
Subventions en capital	2 933	3,6	2 831
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	1 361	(28,5)	1 903
Infrastructure	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	2 065 809	3,0	2 005 286
Partie B – Investissements en immobilisations			
9. Immobilisations			
Actif général	754	244,3	219
Infrastructure	-	-	-
Total de la Partie B – Investissements en immobilisations	754	244,3	219

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Partie A – Fonctionnement

Budget des dépenses publié 2017-2018	2 033 357
Transfert venant de :	
- Éducation et Formation	682
- Santé, Aînés et Vie active	150
- Justice	94
- Relations avec les municipalités	63
Transfert allant à :	
- Éducation et Formation	(10 969)
- Sport, Culture et Patrimoine	(4 608)
- Développement durable	(13 483)
Budget des dépenses 2017-2018 (après rajustement)	2 005 286

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
FAMILLES (9), suite				
Partie A – Fonctionnement				
9.1	1.	Administration et finances	9 112	9 163
		Haute direction, obligation redditionnelle des organismes, services financiers, gestion et soutien des technologies opérationnelles, et soutien administratif général du ministère.		
	a)	Traitement du ministre	42	42
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
	1)	Salaires et avantages sociaux	847	847
	2)	Autres dépenses	65	65
		Sous-total b)	912	912
	c)	Section de l'obligation redditionnelle et du soutien des organismes		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 412	1 354
	2)	Autres dépenses	170	251
		Sous-total c)	1 582	1 605
	d)	Services financiers et administratifs		
	1)	Salaires et avantages sociaux	2 094	2 152
	2)	Autres dépenses	263	263
		Sous-total d)	2 357	2 415
	e)	Services de soutien des technologies opérationnelles		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 405	1 405
	2)	Autres dépenses	1 541	1 541
		Sous-total e)	2 946	2 946
	f)	Commission d'appel des services sociaux		
	1)	Salaires et avantages sociaux	391	391
	2)	Autres dépenses	60	60
		Sous-total f)	451	451
	g)	Bureau des personnes handicapées		
	1)	Salaires et avantages sociaux	642	642
	2)	Autres dépenses	180	150
		Sous-total g)	822	792

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
FAMILLES (9), suite				
9.2	2.	Prestation de services dans les communautés	556 258	543 013
		Prestation de services sociaux et de programmes d'aide financière pour les Manitobains.		
	a)	Planification stratégique et soutien des programmes		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 540	1 469
		2) Autres dépenses	4 306	4 306
		Sous-total a)	5 846	5 775
	b)	Services ruraux et du Nord		
		1) Salaires et avantages sociaux	26 143	26 072
		2) Autres dépenses	2 535	2 565
		Sous-total b)	28 678	28 637
	c)	Services à Winnipeg		
		1) Salaires et avantages sociaux	23 380	23 734
		2) Autres dépenses	2 088	2 132
		Sous-total c)	25 468	25 866
	d)	Services provinciaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	9 501	9 434
		2) Autres dépenses	562	602
		Sous-total d)	10 063	10 036
	e)	Centre manitobain de développement		
		1) Salaires et avantages sociaux	26 406	26 445
		2) Autres dépenses	2 644	2 594
			29 050	29 039
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(338)	(338)
		Sous-total e)	28 712	28 701
	f)	Services aux adultes handicapés		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 722	1 724
		2) Autres dépenses	50	75
		3) Services d'intégration communautaire des personnes handicapées	425 864	412 268
		Sous-total f)	427 636	414 067

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
FAMILLES (9), suite				
	g)	Services à l'enfant et à la famille de Winnipeg		
		1) Salaires et avantages sociaux	19 626	19 621
		2) Autres dépenses	2 090	2 223
		Sous-total g)	21 716	21 844
	h)	Ressources et services centralisés		
		1) Salaires et avantages sociaux	7 914	7 862
		2) Autres dépenses	225	225
		Sous-total h)	8 139	8 087
9.3	3.	Programmes communautaires et services ministériels	860 069	856 602
		Direction des programmes, financement, élaboration des politiques et renseignements statistiques pour les programmes d'aide à l'emploi et au revenu, l'apprentissage et la garde des jeunes enfants et les Services aux enfants handicapés. Fournit des services au ministère, y compris dans les domaines de la législation et de la politique stratégique, des relations intergouvernementales et des services d'information, de la formation ainsi que de la sécurité et de l'hygiène du travail.		
	a)	Services ministériels et administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 502	1 621
		2) Autres dépenses	495	495
		3) Subventions	141	141
		Sous-total a)	2 138	2 257
	b)	Services aux enfants handicapés		
		1) Salaires et avantages sociaux	501	523
		2) Autres dépenses	33	33
		3) Organismes externes	31 492	30 648
		Sous-total b)	32 026	31 204
	c)	Bureau du commissaire aux personnes vulnérables		
		1) Salaires et avantages sociaux	553	533
		2) Autres dépenses	92	92
		Sous-total c)	645	625
	d)	Apprentissage et garde des jeunes enfants		
		1) Salaires et avantages sociaux	5 384	5 072
		2) Autres dépenses	700	839
		3) Aide financière et subventions	178 977	169 796
		Sous-total d)	185 061	175 707

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
FAMILLES (9), suite				
	e)	Législation et politique stratégique		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 238	1 159
		2) Autres dépenses	39	39
		Sous-total e)	1 277	1 198
	f)	Aide à l'emploi, au revenu et au loyer		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 324	3 264
		2) Autres dépenses	4 309	4 309
		3) Soutien des programmes		
		a) Aide à l'emploi, au revenu et au loyer	510 664	523 458
		b) Services de santé	82 182	75 484
		c) Aide au revenu pour les personnes handicapées	27 246	26 140
		d) Programme 55 ans et plus	4 932	4 932
		e) Promotion de l'autonomie	3 870	3 870
		f) Prestation manitobaine pour enfants	2 395	4 154
		Sous-total 3)	631 289	638 038
		Sous-total f)	638 922	645 611
9.4	4.	Services à l'enfant et à la famille	523 045	487 559
		Orientation de la politique, financement et soutien des quatre régies de services à l'enfant et à la famille et de leurs offices autorisés pour la prestation de services de protection, de prévention et d'intervention précoce. Administre des services centralisés qui aident les offices et les organismes communautaires à veiller à la sécurité des enfants.		
		Veille à la délivrance de permis et à la conformité aux normes visant les foyers de groupe, au développement et à la coordination de programmes communautaires de développement de la capacité, et au financement de programmes et de services spécialisés pour les familles et les enfants à risque.		
	a)	Initiatives stratégiques et soutien des programmes		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 215	3 215
		2) Autres dépenses	163	163
		3) Initiative de protection de l'enfance pour les Autochtones	484	484
		Sous-total a)	3 862	3 862
	b)	Services de protection des enfants		
		1) Salaires et avantages sociaux	5 088	5 088
		2) Autres dépenses	1 233	1 083
		3) Régies et entretien des enfants	512 862	477 526
		Sous-total b)	519 183	483 697

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
FAMILLES (9), suite				
9.5	5.	Logement	115 964	107 046
		<i>Société d'habitation et de rénovation du Manitoba</i> : paiement de transfert pour l'administration de logements sociaux et la prestation d'autres programmes fournis par la Société.		
		<i>Allocation-logement transférable et aide au logement d'urgence</i> : allocations et soutien aux personnes à faible revenu ayant une déficience mentale afin qu'elles trouvent un logement dans le marché locatif privé, et aide financière aux refuges hébergeant les sans-abri à titre urgent et temporaire.		
	a)	Société d'habitation et de rénovation du Manitoba	112 361 (1)	103 443
	b)	Allocation-logement transférable et aide au logement d'urgence	3 603	3 603
9.6	6.	Coûts liés aux immobilisations	1 361	1 903
		Couvre les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Actif général		
	1)	Amortissement	1 109	1 527
	2)	Frais d'intérêts	252	376
		Sous-total a)	1 361	1 903
		Total de la Partie A – Fonctionnement	2 065 809	2 005 286

Partie B – Investissements en immobilisations

9.7	9.	Immobilisations	754	219
		Coûts de développement et de mise à niveau des systèmes de technologies de l'information, et coûts d'acquisition de matériel.		
	a)	Actif général	754	219

1. Des fonds supplémentaires sont prévus dans la Loi d'emprunt annuelle.

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2017-2018	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)*
FINANCES (7)			
Partie A – Fonctionnement			
1. Services ministériels	4 481	3,2	4 340
2. Services de la Couronne	707	(1,1)	715
3. Gestion budgétaire et financière	32 233	(1,9)	32 874
4. Secrétariat du Conseil du Trésor	4 371	9,4	3 995
5. Secrétariat du Comité du Cabinet chargé des priorités et de la planification	2 075	4,0	1 995
6. Affaires intergouvernementales	2 581	2,7	2 512
7. Services centralisés	147 679	(1,1)	149 368
8. Coûts liés aux immobilisations	73 138	4,9	69 728
9. Dette publique (crédits législatifs)	240 000	-	240 000
Total de la Partie A – Fonctionnement	507 265	0,3	505 527
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement	194 127	(0,9)	195 799
Subventions en capital	-	-	-
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	73 138	4,9	69 728
Infrastructure	-	-	-
Total des crédits à voter	267 265	0,7	265 527
Crédits législatifs	240 000	-	240 000
Total de la Partie A – Fonctionnement	507 265	0,3	505 527
Partie B – Investissements en immobilisations			
7. Immobilisations			
Actif général	63 000	1,6	62 000
Infrastructure	-	-	-
Total de la Partie B – Investissements en immobilisations	63 000	1,6	62 000

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
FINANCES (7), suite				
* Conciliation (milliers de \$)				
Partie A – Fonctionnement				
		Budget des dépenses publié 2017-2018		506 068
		Transfert venant de :		
		- Commission de la fonction publique		74
		- Crédits d'autorisation – Rajustements liés aux services internes		228
		Transfert allant à :		
		- Conseil exécutif		(326)
		- Commission de la fonction publique		(372)
		- Infrastructure		(145)
		Budget des dépenses 2017-2018 (après rajustement)		505 527

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
FINANCES (7), suite				
Partie A – Fonctionnement				
7.1	1.	Services ministériels	4 481	4 340
		<i>Services ministériels</i> : haute direction et gestion du ministère des Finances et des Services de la Couronne, y compris le soutien des politiques relatives aux services financiers et aux sociétés d'État et les technologies de l'information et des communications. Veille à l'établissement, au développement et à l'amélioration des régimes de retraite.		
		<i>Secrétariat pour la responsabilisation en matière de réglementation</i> : appuie la Commission sur la responsabilisation en matière de réglementation du Cabinet et coordonne les efforts visant à établir et à mettre en œuvre les principes de responsabilisation en matière de réglementation dans les activités et les initiatives gouvernementales. Facilite la surveillance et l'analyse des obligations administratives du gouvernement pour réduire au minimum le fardeau administratif pesant sur les parties intéressées externes.		
	a)	Traitement des ministres		
		1) Ministre des Finances	42	42
		2) Ministre des Services de la Couronne	42	42
		Sous-total a)	84	84
	b)	Cabinets des ministres et bureaux des sous-ministres		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 182	1 182
		2) Autres dépenses	92	92
		Sous-total b)	1 274	1 274
	c)	Services ministériels		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 401	2 401
		2) Autres dépenses	265	265
		Sous-total c)	2 666	2 666
	d)	Commission d'appel des impôts et des taxes	16	16
	e)	Administrateur indépendant	-	31
	f)	Secrétariat pour la responsabilisation en matière de réglementation		
		1) Salaires et avantages sociaux	244	244
		2) Autres dépenses	197	25
		Sous-total f)	441	269

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
FINANCES (7), suite				
7.2	2.	Services de la Couronne	707	715
		Liaison avec les sociétés d'État en vue de répondre aux préoccupations de la population manitobaine. Aide à la gestion des besoins législatifs et réglementaires, et analyses et conseils à l'égard des plans d'affaires et d'immobilisations, ainsi que d'autres décisions importantes des conseils. Respect des obligations découlant de la Loi sur la gouvernance et l'obligation redditionnelle des corporations de la Couronne.		
	a)	Salaires et avantages sociaux	527	535
	b)	Autres dépenses	180	180
7.3	3.	Gestion budgétaire et financière.	32 233	32 874
		<i>Trésorerie</i> : gère les programmes d'emprunt, les ressources de trésorerie, les investissements et le service de la dette du gouvernement et d'organismes du gouvernement.		
		<i>Contrôleur</i> : établit et gère le contrôle financier de l'ensemble du gouvernement ainsi que la politique ministérielle de gestion financière. Fournit un service centralisé de traitement, de comptabilité et de surveillance des entrées et des sorties de fonds du gouvernement. Prépare les états financiers et les rapports internes de gestion financière du gouvernement. Fournit des services de consultation et de vérification interne aux ministères et aux organismes du gouvernement en ce qui a trait aux contrôles internes. Administre les assurances, les auto-assurances et le traitement de demandes d'indemnisation et soutient les ministères, les organismes du gouvernement et les sociétés d'État en minimisant les effets négatifs des pertes sur l'atteinte des objectifs du Manitoba. Au niveau exécutif, planification, gestion et soutien administratif pour le Conseil exécutif, le ministère des Finances, la Commission de la fonction publique, les Services de la Couronne ainsi que le Régime de retraite de la fonction publique et autres frais.		
		<i>Taxes et impôts</i> : veille à ce que les recettes soient perçues et gérées de façon efficace, conformément aux dispositions des diverses lois fiscales; conseille le gouvernement, les entreprises qui perçoivent des taxes et les contribuables. S'occupe de la perception, du traitement et de la communication des recettes fiscales. Informe les contribuables et réalise des enquêtes et des vérifications pour s'assurer du respect des lois fiscales.		
		<i>Recherches</i> : recherche, analyse et soutien sur des questions économiques, statistiques et fiscales au niveau local, national et international. Administration et négociation des accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, et aide à la prestation et à l'accessibilité des avantages fiscaux.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
FINANCES (7), suite				
<i>Régie des services publics</i> : tribunal administratif quasi judiciaire indépendant qui a un pouvoir de surveillance des services publics et des organismes désignés par la loi. Tient compte des répercussions pour les consommateurs et des exigences financières des services publics lors de l'approbation des tarifs.				
<i>Office des services financiers du Manitoba</i> : protège les investisseurs manitobains et favorise des marchés financiers et immobiliers dynamiques et compétitifs qui contribuent au développement économique, tout en encourageant le public à avoir confiance en ces marchés. Fournit un cadre réglementaire pour le secteur des assurances, les sociétés de fiducie et sociétés de prêt, les credit unions et les caisses populaires et les coopératives en activité au Manitoba.				
	a)	Trésorerie		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 164	2 164
		2) Autres dépenses	152	152
		Sous-total a)	2 316	2 316
	b)	Contrôleur		
		1) Salaires et avantages sociaux	6 505	6 548
		2) Autres dépenses	994	994
		3) Primes d'assurance	2 770	2 770
			10 269	10 312
		4) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(3 330)	(3 330)
		Sous-total b)	6 939	6 982
	c)	Taxes et impôts		
		1) Salaires et avantages sociaux	13 173	13 402
		2) Autres dépenses	3 568	3 668
		Sous-total c)	16 741	17 070
	d)	Recherches – Finances		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 530	2 690
		2) Autres dépenses	2 186	2 312
			4 716	5 002
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(60)	(60)
		Sous-total d)	4 656	4 942

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
FINANCES (7), suite				
	e)	Régie des services publics		
	1)	Salaires et avantages sociaux	845	828
	2)	Autres dépenses	736	736
		Sous-total e)	1 581	1 564
	f)	Office des services financiers du Manitoba	- (1)	-
7.4	4.	Secrétariat du Conseil du Trésor	4 371	3 995
		Fournit des services d'analyse au Conseil du Trésor en vue d'aider ce dernier à exercer ses responsabilités de gestion financière et d'examen des structures administratives et des programmes, y compris l'harmonisation des décisions de politique et des plans financiers à plus long terme du gouvernement. Analyse et surveille les mesures de la performance des programmes et la situation financière du gouvernement; planifie et coordonne le processus budgétaire.		
	a)	Salaires et avantages sociaux	4 051	3 749
	b)	Autres dépenses	320	246
7.5	5.	Secrétariat du Comité du Cabinet chargé des priorités et de la planification.	2 075	1 995
		Conseils et soutien au premier ministre et au Comité du Cabinet chargé des priorités et de la planification afin de faire progresser les principales initiatives du gouvernement.		
	a)	Salaires et avantages sociaux	1 695	1 615
	b)	Autres dépenses	380	380

1. L'Office des services financiers du Manitoba est un organisme de service spécial pour lequel aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses 2018-2019 (voir page 123).

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
FINANCES (7), suite				
7.6	6.	Affaires intergouvernementales	2 581	2 512
		<i>Secrétariat d'Infrastructure stratégique Manitoba</i> : responsable de la coordination, de la négociation et de l'exécution centralisées des projets d'infrastructure stratégique, y compris des grands projets complexes, et de la prestation des programmes de financement fédéraux-provinciaux.		
		<i>Relations fédérales-provinciales</i> : conseils, analyse et soutien pour la gestion des relations de la Province avec le gouvernement fédéral et les autres gouvernements provinciaux et territoriaux.		
	a)	Secrétariat d'Infrastructure stratégique Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 057	988
		2) Autres dépenses	204	204
		3) Programmes d'infrastructure	84 948	50 002
			86 209	51 194
		4) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(84 948)	(50 002)
		Sous-total a)	1 261	1 192
	b)	Relations fédérales-provinciales		
		1) Salaires et avantages sociaux	930	930
		2) Autres dépenses	390	390
		Sous-total b)	1 320	1 320
7.7	7.	Services centralisés	147 679	149 368
		<i>Division des services des installations</i> : services de fonctionnement et d'entretien assurant des milieux de travail sécuritaires, durables et de qualité pour la prestation de programmes publics et acquisition et disposition stratégiques de locaux dont le gouvernement est propriétaire ou locataire.		
		<i>Direction des services d'approvisionnement</i> : prestation de services d'approvisionnement ministériel aux ministères et organismes du gouvernement afin de garantir que chaque contrat d'achat constitue une dépense juste et raisonnable pour les contribuables.		
		<i>Technologie et transformation opérationnelle</i> : leadership dans les activités de prestation de services et de transformation opérationnelle, ainsi que dans la mise en œuvre de technologies de l'information sûres, fiables et efficaces pour l'ensemble du gouvernement du Manitoba et dans le palais législatif.		
		<i>Organismes de service spécial</i> : Organisme chargé de la distribution du matériel; Organisme de gestion des véhicules gouvernementaux et de l'équipement lourd; Réseaux informatiques en apprentissage et en recherche pédagogique du Manitoba.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
FINANCES (7), suite				
	a)	Division des services des installations		
	1)	Salaires et avantages sociaux	30 214	30 145
	2)	Autres dépenses	100 578	101 493
			130 792	131 638
	3)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(23 517)	(23 517)
	4)	Moins : Somme récupérable de la Partie B – Investissements en immobilisations	(6 727)	(6 727)
		Sous-total a)	100 548	101 394
	b)	Direction des services d'approvisionnement		
	1)	Salaires et avantages sociaux	2 374	2 422
	2)	Autres dépenses	251	251
		Sous-total b)	2 625	2 673
	c)	Technologie et transformation opérationnelle		
	1)	Technologies de l'information et des communications du gouvernement		
	a)	Salaires et avantages sociaux	19 330	19 564
	b)	Autres dépenses	87 058	86 154
			106 388	105 718
	c)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(63 145)	(62 195)
		Sous-total 1)	43 243	43 523
	2)	Service d'informatique du Palais législatif		
	a)	Salaires et avantages sociaux	953	1 122
	b)	Autres dépenses	310	310
		Sous-total 2)	1 263	1 432
		Sous-total c)	44 506	44 955
	d)	Organisme chargé de la distribution du matériel	-	-
	e)	Organisme de gestion des véhicules gouvernementaux et de l'équipement lourd	-	-
	f)	Réseaux informatiques en apprentissage et en recherche pédagogique du Manitoba	-	346

2. L'Organisme chargé de la distribution du matériel, l'Organisme de gestion des véhicules gouvernementaux et de l'équipement lourd et les Réseaux informatiques en apprentissage et en recherche pédagogique du Manitoba sont des organismes de service spécial pour lesquels aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses 2018-2019 (voir page 123).

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
FINANCES (7), suite				
7.8	8.	Coûts liés aux immobilisations	73 138	69 728
		Couvre les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Actif général		
		1) Amortissement	34 510	32 079
		2) Frais d'intérêts	41 107	40 364
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(2 479)	(2 715)
		Sous-total a)	73 138	69 728
S	9.	Dettes publiques (crédits législatifs)	240 000	240 000
		Paiement des frais d'intérêts et des dépenses connexes relatifs à la dette publique du gouvernement du Manitoba.		
	a)	1) Intérêts sur la dette publique du Manitoba et dépenses connexes	1 556 153	1 459 728
		2) Intérêts sur les immobilisations des ministères	260 000	255 000
		3) Intérêts sur les fonds spéciaux et en fiducie	13 750	7 700
		Sous-total a)	1 829 903	1 722 428
	b)	Moins : Intérêts et autres frais à percevoir :		
		1) des placements du fonds d'amortissement	(40 719)	(41 905)
		2) de la Régie de l'hydro-électricité du Manitoba	(995 363)	(921 993)
		3) de la Société d'habitation et de rénovation du Manitoba	(40 659)	(37 113)
		4) de la Société des services agricoles du Manitoba	(18 073)	(18 604)
		5) d'autres organismes gouvernementaux	(12 772)	(21 607)
		6) d'autres prêts et placements	(148 305)	(109 270)
		7) d'autres postes	(334 012)	(331 936)
		Sous-total b)	(1 589 903)	(1 482 428)
Total de la Partie A – Fonctionnement			507 265	505 527

Partie B – Investissements en immobilisations

7.9	7.	Immobilisations	63 000	62 000
		Acquisition de matériel et de biens corporels, projets majeurs de construction et de rénovation de bâtiments, et développement ou mise à niveau des systèmes de technologies de l'information.		
	a)	Actif général		
		1) Projets d'immobilisations de la Division des services des installations	60 000	60 000
		2) Projets de technologie de l'information	3 000	2 000

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2017-2018	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)*
CROISSANCE, ENTREPRISE ET COMMERCE (10)			
Partie A – Fonctionnement			
1. Administration et finances	3 367	(6,3)	3 594
2. Entreprise, innovation et commerce	46 156	(12,1)	52 533
3. Services du travail et de la réglementation	16 471	1,2	16 279
4. Développement des ressources	11 360	(7,0)	12 217
5. Coûts liés aux immobilisations	1 555	(5,4)	1 644
Total de la Partie A – Fonctionnement	78 909	(8,5)	86 267
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement	77 354	(8,6)	84 623
Subventions en capital	-	-	-
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	1 555	(5,4)	1 644
Infrastructure	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	78 909	(8,5)	86 267

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Partie A – Fonctionnement

Budget des dépenses publié 2017-2018	86 198
Transfert venant de :	
- Éducation et Formation	69
Budget des dépenses 2017-2018 (après rajustement)	86 267

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
CROISSANCE, ENTREPRISE ET COMMERCE (10), suite				
Partie A – Fonctionnement				
10.1	1.	Administration et finances	3 367	3 594
		Leadership et coordination à l'échelle du ministère en ce qui a trait aux services financiers ainsi qu'aux services de planification stratégique et de technologie de l'information dans le but d'aider le ministère et les organismes connexes à réaliser leurs mandats.		
	a)	Traitement du ministre	42	42
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	655	723
		2) Autres dépenses	73	73
		Sous-total b)	728	796
	c)	Finances et services stratégiques		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 190	2 337
		2) Autres dépenses	407	419
		Sous-total c)	2 597	2 756
10.2	2.	Entreprise, innovation et commerce	46 156	52 533
		Soutien financier et services pour les créateurs d'entreprise et pour aider les entreprises existantes à se développer, à croître et à innover. Mesures de soutien appropriées aux entreprises et adaptées à leur étape de développement dans leur cycle de vie, en veillant à ce qu'elles reçoivent des réponses justes, cohérentes et justifiables à leurs demandes d'aide dans le domaine du développement économique.		
		<i>Centre de technologie industrielle</i> : facilite le développement économique au Manitoba en offrant des services de technologie industrielle.		
		<i>Entreprenariat Manitoba</i> : fournit des programmes et des améliorations novatrices des services destinés aux entrepreneurs et aux entreprises.		
	a)	Entreprise		
		1) Services à l'entreprise		
		a) Salaires et avantages sociaux	1 586	1 510
		b) Autres dépenses	288	394
		c) Aide financière aux entreprises	6 603	11 154
			8 477	13 058
		d) Moins : Récupération des intérêts – Aide financière aux entreprises	(4 356)	(8 810)
		Sous-total 1)	4 121	4 248
		2) Aide à la commercialisation destinée aux entreprises	2 148	2 148
		3) Recherche Manitoba	12 113	15 116
		Sous-total a)	18 382	21 512

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
CROISSANCE, ENTREPRISE ET COMMERCE (10), suite				
	b)	Développement des coopératives		
		1) Salaires et avantages sociaux	316	312
		2) Autres dépenses	44	74
		Sous-total b)	360	386
	c)	Commercialisation et renseignements sectoriels		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 159	2 450
		2) Autres dépenses	678	802
		Sous-total c)	2 837	3 252
	d)	Voyage Manitoba	12 069	12 069
	e)	Relations internationales		
		1) Salaires et avantages sociaux	697	693
		2) Autres dépenses	164	164
		Sous-total e)	861	857
	f)	Commerce Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 314	2 493
		2) Autres dépenses	909	1 509
		Sous-total f)	3 223	4 002
	g)	Partenariats pour la croissance économique	5 787	6 982
	h)	Fonds de développement économique local	1 000	1 430
	i)	Crédit d'impôt pour les médias numériques interactifs	1 300	1 300
	j)	Crédit d'impôt pour le développement des coopératives	-	13
	k)	Centre de technologie industrielle	337 (1)	730
	l)	Entreprenariat Manitoba	-	-

1. Le Centre de technologie industrielle est un organisme de service spécial pour lequel le ministère prévoit une aide de fonctionnement dans le Budget des dépenses 2018-2019 (voir page 123).

2. Entreprenariat Manitoba est un organisme de service spécial pour lequel aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses 2018-2019 (voir page 123).

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
CROISSANCE, ENTREPRISE ET COMMERCE (10), suite				
10.3	3.	Services du travail et de la réglementation	16 471	16 279
		Prestation des programmes et des services relatifs à la sécurité et à l'hygiène du travail, aux normes d'emploi, et aux relations patronales-syndicales. Administration et règlement des demandes adressées ou renvoyées à la Commission du travail du Manitoba. Aide aux accidentés du travail en matière d'appel des décisions concernant les demandes d'indemnisation.		
		<i>Bureau du commissaire aux incendies</i> : services d'inspection, supervision des examens et de la délivrance de permis professionnels, enquêtes sur les incendies afin d'appuyer les autorités locales, formation des membres du service d'incendie du Manitoba, intervention d'urgence à l'échelle de la province en cas d'incidents de grande envergure, coordination du système d'entraide provincial, et soutien technique aux municipalités et aux services d'incendie.		
	a)	Recherche, législation et politique		
		1) Salaires et avantages sociaux	472	454
		2) Autres dépenses	27	157
		Sous-total a)	499	611
	b)	Services de conciliation et de médiation		
		1) Salaires et avantages sociaux	368	680
		2) Autres dépenses	63	81
		Sous-total b)	431	761
	c)	Commission du travail du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 451	1 406
		2) Autres dépenses	200	200
		Sous-total c)	1 651	1 606
	d)	Sécurité et hygiène du travail		
		1) Salaires et avantages sociaux	6 529	7 296
		2) Autres dépenses	3 298	1 756
		Sous-total d)	9 827	9 052
	e)	Normes d'emploi		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 964	3 098
		2) Autres dépenses	383	401
		Sous-total e)	3 347	3 499

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
CROISSANCE, ENTREPRISE ET COMMERCE (10), suite				
	f)	Bureau des conseillers des travailleurs		
		1) Salaires et avantages sociaux	662	696
		2) Autres dépenses	54	54
		Sous-total f)	716	750
	g)	Bureau du commissaire aux incendies	- (3)	-
10.4	4.	Développement des ressources	11 360	12 217
		Favorise la richesse et la prospérité grâce à la réglementation efficiente des droits d'exploitation des ressources minières, pétrolières et gazières ainsi que des carrières au Manitoba, à la promotion des possibilités dans le secteur des mines, et au règlement des litiges entre titulaires de droits de surface et titulaires de droits tréfonciers.		
	a)	Direction des services géologiques		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 307	3 592
		2) Autres dépenses	713	1 013
		Sous-total a)	4 020	4 605
	b)	Mines		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 228	1 322
		2) Autres dépenses	2 019	2 019
		Sous-total b)	3 247	3 341
	c)	Ressources pétrolières		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 554	1 732
		2) Autres dépenses	2 395	2 395
		Sous-total c)	3 949	4 127
	d)	Conseils et commissions		
		1) Salaires et avantages sociaux	31	31
		2) Autres dépenses	16	16
		Sous-total d)	47	47

3. Le Bureau du commissaire aux incendies est un organisme de service spécial pour lequel aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses 2018-2019 (voir page 123).

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
CROISSANCE, ENTREPRISE ET COMMERCE (10), suite				
	e)	Programmes de soutien à l'industrie des minéraux		
	1)	Programme d'aide à l'exploration minière	- (4)	-
	2)	Programme d'aide à la prospection	- (4)	-
	3)	Projet de développement de l'industrie de la potasse au Manitoba	97	97
		Sous-total e)	97	97
10.5	5.	Coûts liés aux immobilisations	1 555	1 644
		Couvre les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Actif général		
	1)	Amortissement	1 093	1 126
	2)	Frais d'intérêts	462	518
		Sous-total a)	1 555	1 644
		Total de la Partie A – Fonctionnement	78 909	86 267

4. Subventions administrées par la Caisse de soutien aux localités minières.

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2017-2018	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

SANTÉ, AÎNÉS ET VIE ACTIVE (21)

Partie A – Fonctionnement

1. Administration et finances	12 025	0,4	11 982
2. Politiques et programmes provinciaux	14 824	0,4	14 759
3. Secrétariat à la main-d'œuvre de la santé	10 484	1,9	10 292
4. Vie active, relations avec la communauté autochtone, population et santé publique	46 952	1,5	46 263
5. Politiques et programmes régionaux	15 300	(0,1)	15 316
6. Santé mentale et lutte contre les dépendances, soins de santé primaires et aînés	43 083	0,2	43 009
7. Fonds d'assurance-maladie	5 815 158	0,9	5 760 610
8. Financement des immobilisations	198 187	-	198 187
9. Coûts liés aux immobilisations	4 347	4,3	4 168
Total de la Partie A – Fonctionnement	6 160 360	0,9	6 104 586

Sommaire de la Partie A – Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	5 957 826	0,9	5 902 231
Subventions en capital	198 187	-	198 187
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	4 347	4,3	4 168
Infrastructure	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	6 160 360	0,9	6 104 586

Partie B – Investissements en immobilisations

21. Immobilisations			
Actif général	1 495	19,2	1 254
Infrastructure	-	-	-
Total de la Partie B – Investissements en immobilisations	1 495	19,2	1 254

* Conciliation (milliers de \$)

Partie A – Fonctionnement

Budget des dépenses publié 2017-2018	6 104 877
Transfert allant à :	
- Éducation et Formation	(52)
- Familles	(150)
- Sport, Culture et Patrimoine	(89)
Budget des dépenses 2017-2018 (après rajustement)	6 104 586

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
SANTÉ, AÎNÉS ET VIE ACTIVE (21), suite				
Partie A – Fonctionnement				
21.1	1.	Administration et finances	12 025	11 982
		Planification et contrôle des politiques et des programmes pour le ministère.		
		<i>Finances</i> : gestion financière générale et planification financière stratégique pour le ministère; élaboration de politiques et de méthodes de financement à appliquer au financement régional et au financement des immobilisations pour les services de soins de santé; accès à l'information pertinente, analyse de données et rapports ministériels, soutien à la recherche et élaboration de politiques ayant trait à l'utilisation et à la communication de l'information sur la santé.		
		<i>Secrétariat législatif</i> : leadership, prestation de conseils et soutien au ministère en ce qui concerne l'élaboration et la modification de lois et de règlements.		
		<i>Commissions d'appel</i> : soutien administratif au Conseil manitobain d'appel en matière de santé et à la Commission d'examen des questions liées à la santé mentale		
	a)	Traitement du ministre	42	42
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 098	1 079
		2) Autres dépenses	218	218
		Sous-total b)	1 316	1 297
	c)	Finances		
		1) Salaires et avantages sociaux	7 393	7 396
		2) Autres dépenses	1 184	1 184
		Sous-total c)	8 577	8 580
	d)	Secrétariat législatif		
		1) Salaires et avantages sociaux	619	601
		2) Autres dépenses	286	286
		3) Organismes externes	518	518
		Sous-total d)	1 423	1 405
	e)	Commissions d'appel		
		1) Salaires et avantages sociaux	414	405
		2) Autres dépenses	253	253
		Sous-total e)	667	658

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
SANTÉ, AÎNÉS ET VIE ACTIVE (21), suite				
21.2	2.	Politiques et programmes provinciaux	14 824	14 759
		Leadership stratégique à l'appui des objectifs et des priorités du ministère.		
		<i>Infrastructure relative aux soins de santé</i> : leadership au niveau stratégique en matière d'infrastructure relative aux soins de santé grâce à la planification, à l'élaboration de politiques et à la surveillance des biens matériels et des technologies connexes nécessaires à la prestation des services de santé.		
		<i>Programmes de médicaments</i> : prestation générale des médicaments admissibles.		
		<i>Section de la politique de gestion des médicaments</i> : élaboration de politiques à l'échelle du système de santé et de politiques stratégiques; coordination des mesures de maîtrise des coûts touchant l'offre et la demande; analyse des dossiers pour assurer la durabilité des programmes de médicaments du Manitoba.		
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	275	268
		2) Autres dépenses	76	76
		Sous-total a)	351	344
	b)	Infrastructure relative aux soins de santé		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 813	4 842
		2) Autres dépenses	318	318
		3) Frais de soutien des programmes provinciaux	4 953	4 953
		Sous-total b)	10 084	10 113
	c)	Programmes de médicaments		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 705	2 641
		2) Autres dépenses	465	465
		Sous-total c)	3 170	3 106
	d)	Section de la politique de gestion des médicaments		
		1) Salaires et avantages sociaux	630	607
		2) Autres dépenses	175	175
		3) Organismes externes	414	414
		Sous-total d)	1 219	1 196

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
SANTÉ, ÂÎNÉS ET VIE ACTIVE (21), suite				
21.3	3.	Secrétariat à la main-d'œuvre de la santé	10 484	10 292
		Intégration fonctionnelle des principaux domaines du Secrétariat à la main-d'œuvre de la santé et coordination de leurs fonctions liées aux intervenants internes et externes connexes.		
		<i>Contrats et négociations</i> : conception d'objectifs et de mandats pour la négociation avec tous les secteurs du système de santé; négociations avec les syndicats et les associations professionnelles afin de déterminer les modalités générales des contrats et des conventions collectives et administration des contrats médicaux et connexes.		
		<i>Planification des ressources humaines de la santé</i> : élaboration de stratégies en ressources humaines dans ce secteur et de prévisions de marché; surveillance des besoins en ressources humaines à l'échelle provinciale afin de garantir des effectifs adéquats de professionnels de la santé en mesure de répondre à la demande de services.		
		<i>Paiement à l'acte et services assurés</i> : gestion des activités principales des services assurés et des programmes de prestations, y compris les négociations et les modifications relatives au manuel des médecins du Manitoba, le règlement des réclamations, les ententes interprovinciales de réciprocité, le Programme d'indemnisation pour services hors province, le Programme d'aide au transport hors province, la Section de la vérification et des enquêtes et la Section de récupération des coûts de responsabilité civile.		
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	451	432
		2) Autres dépenses	456	456
		Sous-total a)	907	888
	b)	Contrats et négociations		
		1) Salaires et avantages sociaux	737	699
		2) Autres dépenses	183	183
		Sous-total b)	920	882

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
SANTÉ, ÂÎNÉS ET VIE ACTIVE (21), suite				
	c)	Planification des ressources humaines de la santé		
		1) Salaires et avantages sociaux	939	913
		2) Autres dépenses	705	705
		3) Organismes externes	5	5
		Sous-total c)	1 649	1 623
	d)	Paiement à l'acte et services assurés		
		1) Salaires et avantages sociaux	5 902	5 793
		2) Autres dépenses	1 106	1 106
		Sous-total d)	7 008	6 899
21.4	4.	Vie active, relations avec la communauté autochtone, population et santé publique.	46 952	46 263
		Prestation de services liés à la Loi sur la santé publique et d'autres lois. Gestion et administration de programmes de prestation de services directs au sein du ministère. Rôle de leadership provincial dans les domaines de la vie active, de la promotion de la santé, des programmes de prévention, de la réduction de l'usage du tabac, de la santé de la population et de la santé publique, de la santé des Autochtones et des résidents du Nord, en collaboration avec les offices de la santé, d'autres fournisseurs de soins et des intervenants clés du secteur.		
		<i>Vie active, population et santé publique</i> : rôle de leadership dans les politiques et les programmes qui favorisent la santé et le bien-être au niveau communautaire, mettant l'accent sur la prévention des blessures et des maladies chroniques, la promotion de la santé et la réduction des inégalités en matière de santé; rôle de leadership provincial, de coordination et de soutien en vue d'une approche intégrée des programmes et des services de santé publique; préparation aux situations d'urgence en matière de santé publique; élaboration de protocoles, de politiques, de normes et de programmes relatifs à la prévention des maladies et à la lutte contre celles-ci, aux immunisations, à la santé environnementale, aux inspections sanitaires et à la santé maternelle et infantile; rédaction et diffusion de rapports et de publications épidémiologiques; surveillance de l'état de santé de la population du Manitoba, de l'amélioration de son état de santé général et de la réduction des disparités en matière de santé, et établissement de rapports connexes; prise des mesures appropriées conformément aux responsabilités et aux pouvoirs énoncés dans la Loi sur la santé publique; application des dispositions législatives et leadership dans les programmes et les politiques de lutte contre la consommation du tabac.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
SANTÉ, AÎNÉS ET VIE ACTIVE (21), suite				
<i>Relations stratégiques intergouvernementales</i> : promotion et soutien de l'établissement de liens et de la collaboration avec les intervenants clés, les organismes autochtones, les collectivités relevant des Affaires du Nord et les offices régionaux de la santé, et engagement auprès de ceux-ci, en vue d'assurer la santé, le bien-être et l'égalité des résidents des collectivités autochtones et du Nord au sein du système de santé provincial; leadership, conseils stratégiques et soutien en matière de politiques au ministère sur des questions de santé d'ordre fédéral, interprovincial et intergouvernemental.				
<i>Services du Laboratoire provincial Cadham</i> : dépistage en laboratoire, surveillance et identification des maladies infectieuses émergentes et des maladies virales pour assurer la détection de maladies dans la province et la lutte contre celles-ci; laboratoire principal pour la Santé publique et le gouvernement.				
a)		Administration		
	1)	Salaires et avantages sociaux	350	311
	2)	Autres dépenses	122	122
		Sous-total a)	472	433
b)		Vie active, population et santé publique		
	1)	Salaires et avantages sociaux	15 811	15 022
	2)	Autres dépenses	10 310	11 060
	3)	Organismes externes	426	426
		Sous-total b)	26 547	26 508
c)		Relations stratégiques intergouvernementales		
	1)	Salaires et avantages sociaux	929	908
	2)	Autres dépenses	686	686
		Sous-total c)	1 615	1 594
d)		Services du Laboratoire provincial Cadham		
	1)	Salaires et avantages sociaux	9 851	9 609
	2)	Autres dépenses	8 467	8 119
		Sous-total d)	18 318	17 728

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
SANTÉ, ÂÎNÉS ET VIE ACTIVE (21), suite				
21.5	5.	Politiques et programmes régionaux	15 300	15 316
		Établissement de directives stratégiques pour les programmes de santé offerts à l'échelle régionale et provinciale.		
		Gestion des urgences sanitaires : leadership et directives stratégiques dans les secteurs des services médicaux d'urgence, du transport des malades et de gestion des catastrophes grâce aux fonctions d'élaboration de politiques, de planification et de surveillance à l'échelle de la province.		
		<i>Diagnostic et lutte contre le cancer</i> : leadership et directives stratégiques dans les secteurs médicaux de la lutte contre le cancer, des laboratoires, de l'imagerie diagnostique, des soins rénaux, des greffes et des transfusions grâce aux fonctions d'élaboration de politiques, de planification et de surveillance à l'échelle de la province.		
		<i>Soins actifs, tertiaires et spécialisés</i> : leadership et directives stratégiques concernant le secteur des soins actifs, tertiaires et spécialisés grâce aux fonctions d'élaboration de politiques, de planification et de surveillance à l'échelle de la province.		
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	323	349
		2) Autres dépenses	933	933
		Sous-total a)	1 256	1 282
	b)	Gestion des urgences sanitaires		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 252	2 118
		2) Autres dépenses	6 917	6 917
		3) Organismes externes	33	33
		Sous-total b)	9 202	9 068
	c)	Diagnostic et lutte contre le cancer		
		1) Salaires et avantages sociaux	824	1 019
		2) Autres dépenses	449	449
		Sous-total c)	1 273	1 468
	d)	Soins actifs, tertiaires et spécialisés		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 166	2 095
		2) Autres dépenses	1 403	1 403
		Sous-total d)	3 569	3 498

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
SANTÉ, AÎNÉS ET VIE ACTIVE (21), suite				
21.6	6.	Santé mentale et lutte contre les dépendances, soins de santé primaires et aînés	43 083	43 009
		Établissement de mesures législatives, d'une surveillance, de normes, de lignes directrices, de politiques et de directives stratégiques pour les offices régionaux de la santé, la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances et d'autres organismes communautaires. Leadership stratégique à l'appui des objectifs et des priorités du ministère.		
		<i>Santé mentale et lutte contre les dépendances</i> : leadership stratégique dans l'élaboration de politiques provinciales, la planification et les conseils en ce qui concerne la prévention, l'intervention précoce, le traitement et les soins continus dans le domaine de la santé mentale et des dépendances; surveillance des résultats de performance attendus et maintien des relations avec la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances et les autres organismes bénéficiant de subventions qui offrent des services.		
		<i>Bureau du psychiatre en chef de la Province</i> : conseils de spécialistes en psychiatrie sur toutes les questions concernant la pratique de la profession et l'élaboration des politiques, des programmes et de la législation en matière de santé mentale.		
		<i>Personnes âgées et vieillissement en santé</i> : rôle de leadership stratégique et coordination des politiques, des programmes et des dispositions législatives de la Province concernant les personnes âgées et le vieillissement en santé; gestion et supervision de l'Office de protection des personnes recevant des soins.		
		<i>Soins de santé primaires</i> : rôle de leadership, coordination et soutien à l'échelle de la province afin d'améliorer le système de soins de santé primaires pour mieux répondre aux besoins des patients et de la population du Manitoba.		
		<i>Soins continus</i> : soutien au programme provincial de soins continus au moyen de directives stratégiques, de politiques, de lignes directrices, de normes et de mesures législatives en vue de satisfaire aux exigences actuelles et futures du système de soins continus.		
		<i>Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances</i> : prestation d'une gamme de services de lutte contre les dépendances axés sur le client. Les services comprennent l'éducation du public, le traitement en résidence et le dans la communauté et le suivi dans les collectivités de toute la province.		
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	212	206
		2) Autres dépenses	70	70
		Sous-total a)	282	276

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
SANTÉ, ÂÎNÉS ET VIE ACTIVE (21), suite				
	b)	Santé mentale et lutte contre les dépendances		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 092	1 054
	2)	Autres dépenses	10 999	10 999
	3)	Organismes externes	226	226
		Sous-total b)	12 317	12 279
	c)	Bureau du psychiatre en chef de la Province		
	1)	Salaires et avantages sociaux	475	485
	2)	Autres dépenses	53	53
		Sous-total c)	528	538
	d)	Personnes âgées et vieillissement en santé		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 602	1 544
	2)	Autres dépenses	862	862
	3)	Organismes externes	83	83
		Sous-total d)	2 547	2 489
	e)	Soins de santé primaires		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 142	1 102
	2)	Autres dépenses	973	973
		Sous-total e)	2 115	2 075
	f)	Soins continus		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 072	1 130
	2)	Autres dépenses	131	131
		Sous-total f)	1 203	1 261
	g)	Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances		
		Prestation des programmes	27 124	29 824
		Services de lutte contre l'obsession du jeu	3 533	3 504
			30 657	33 328
		Moins : Sommes récupérées de tiers	(1 633) (1)	(1 633)
		Somme récupérable de la Société manitobaine des alcools et des loteries	(4 933) (1)	(7 604)
		Sous-total g)	24 091	24 091

1. Ces sommes, récupérées directement par la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances, ne constituent pas une partie du Trésor.

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
SANTÉ, AÎNÉS ET VIE ACTIVE (21), suite				
21.7	7.	Fonds d'assurance-maladie	5 815 158	(2) 5 760 610
		Paiements aux offices de la santé pour qu'ils offrent des soins actifs, des soins de longue durée, des soins à domicile, des soins de santé mentale et communautaire, ainsi que des services d'intervention et de transport d'urgence; versements directs aux services de santé, aux services médicaux et au Régime d'assurance-médicaments de la province.		
	a)	Financement des offices de la santé		
		Soins actifs	2 466 680	2 466 407
		Soins de longue durée	644 270	646 650
		Soins à domicile	365 822	364 747
		Services de santé mentale et communautaire	348 422	348 422
		Services d'intervention et de transport d'urgence	150 425	142 610
			3 975 619	3 968 836
		Moins : Sommes récupérées de tiers	(17 385)	(3) (17 385)
		Sommes récupérées d'ententes de réciprocité	(64 477)	(3) (63 977)
		Sous-total a)	3 893 757	3 887 474
	b)	Services de santé provinciaux		
		Services hors province	49 716	52 716
		Services de transfusion sanguine	71 101	64 601
		Hôpitaux fédéraux	2 579	2 579
		Programmes de services connexes	17 584	19 251
		Promotion de la santé au sein des communautés	2 498	2 498
		Initiatives de recrutement de personnel infirmier et de maintien des effectifs	3 730	3 730
		Centre manitobain des politiques en matière de santé	2 200	2 200
		Centre de santé mentale de Selkirk	50 020	50 020
		Agents immunisants, produits biologiques et médicaments	19 724	18 330
		Sous-total b)	219 152	215 925

2. Le montant total versé au Fonds d'assurance-maladie s'élève à 6 013 345 \$, soit 5 815 158 \$ à titre de subventions de fonctionnement et 198 187 \$ à titre de financement des immobilisations.
3. Ces sommes, récupérées directement par le Fonds d'assurance-maladie du Manitoba, ne constituent pas une partie du Trésor.

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
SANTÉ, ÂÎNÉS ET VIE ACTIVE (21), suite				
	c)	Services médicaux		
		Médecins	1 372 483	1 336 007
		Autres professionnels	31 106	27 807
		Médecins hors province	30 378	30 378
		Programme de recrutement de médecins et de maintien des effectifs	25 714	26 133
			1 459 681	1 420 325
		Moins : Sommes récupérées de tiers	(10 003) (4)	(10 003)
		Sommes récupérées d'ententes de réciprocité	(16 121) (4)	(16 121)
		Sous-total c)	1 433 557	1 394 201
	d)	Régime d'assurance-médicaments		
		Programme de médicaments ordinaires	281 416	289 484
		Médicaments contre le cancer pris par voie orale	49 450	35 700
			330 866	325 184
		Moins : Dépenses en médicaments engagées par le ministère des Familles	(62 174)	(62 174)
		Sous-total d)	268 692	263 010
21.8	8.	Financement des immobilisations	198 187 (5)	198 187
		Financement accordé aux offices de la santé à des fins de remboursement du principal d'emprunts approuvés, d'achat de matériel, d'autres dépenses en immobilisations et d'intérêts.		
	a)	Remboursement du principal		
		1) Soins actifs	93 806	93 806
		2) Soins de longue durée	10 512	10 512
		3) Services de santé mentale et communautaire	6 867	6 867
		Sous-total a)	111 185	111 185
	b)	Achat et remplacement de matériel		
		1) Soins actifs	14 937	14 937
		2) Soins de longue durée	2 976	2 976
		Sous-total b)	17 913	17 913

4. Ces sommes, récupérées directement par le Fonds d'assurance-maladie du Manitoba, ne constituent pas une partie du Trésor.

5. Des fonds supplémentaires sont prévus dans la Loi d'emprunt annuelle.

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
SANTÉ, ÂÎNÉS ET VIE ACTIVE (21), suite				
	c)	Autres dépenses en immobilisations		
		1) Soins actifs	3 950	3 950
		2) Soins de longue durée	3 750	3 750
		Sous-total c)	7 700	7 700
	d)	Intérêts		
		1) Soins actifs	50 031	50 031
		2) Soins de longue durée	6 236	6 236
		3) Services de santé mentale et communautaire	5 122	5 122
		Sous-total d)	61 389	61 389
21.9	9.	Coûts liés aux immobilisations	4 347	4 168
		Couvre les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Actif général		
		1) Amortissement	3 770	3 668
		2) Frais d'intérêts	577	500
		Sous-total a)	4 347	4 168
Total de la Partie A – Fonctionnement			6 160 360	6 104 586

Partie B – Investissements en immobilisations

21.10	21.	Immobilisations	1 495	1 254
		Coûts de développement et de mise à niveau des systèmes de technologies de l'information, et coûts d'acquisition de matériel.		
	a)	Actif général	1 495	1 254

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2017-2018	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)*
RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LE NORD (19)			
Partie A – Fonctionnement			
1. Administration et finances	904	(4,1)	943
2. Relations avec les Autochtones et le Nord.	30 276	0,1	30 237
3. Coûts liés aux immobilisations	96	-	96
Total de la Partie A – Fonctionnement	31 276	-	31 276
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement.	29 557	-	29 557
Subventions en capital	1 623	-	1 623
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	-	-	-
Infrastructure.	96	-	96
Total de la Partie A – Fonctionnement	31 276	-	31 276

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Partie A – Fonctionnement

Budget des dépenses publié 2017-2018	31 108
Transfert venant de :	
- Crédits d'autorisation – Rajustements liés aux services internes.	162
- Relations avec les municipalités	171
Transfert allant à :	
- Sport, Culture et Patrimoine	(165)
Budget des dépenses 2017-2018 (après rajustement)	31 276

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
------------	-------------	----------	---	---

RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LE NORD (19), suite

Partie A – Fonctionnement

19.1	1.	Administration et finances	904	943
		Planification, direction et contrôle, au niveau exécutif, de la politique et des programmes du ministère. Contrôle financier et service de gestion centralisé, y compris les services financiers et administratifs, et examen du budget.		
	a)	Traitement du ministre	42	42
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
	1)	Salaires et avantages sociaux	502	422
	2)	Autres dépenses	80	80
		Sous-total b)	582	502
	c)	Services financiers et administratifs		
	1)	Salaires et avantages sociaux	215	330
	2)	Autres dépenses	65	69
		Sous-total c)	280	399
19.2	2.	Relations avec les Autochtones et le Nord	30 276	30 237
		Contribution aux services municipaux et aide financière et technique aux collectivités du Nord; négociation et mise en œuvre de divers accords de règlement (p. ex., droits fonciers issus des traités, effets négatifs, autonomie gouvernementale); coordination des consultations de la Couronne; élaboration de lignes directrices et coordination de négociations fédérales-provinciales et interprovinciales, et travaux de recherche connexes, en ce qui touche les dossiers de la population autochtone du Manitoba.		
	a)	Affaires du Nord		
	1)	Soutien des programmes et des opérations		
	a)	Salaires et avantages sociaux	278	271
	b)	Autres dépenses	70	70
	c)	Opérations communautaires	10 487	10 487
	d)	Services régionaux	927	949
	e)	Subventions	303	323
	f)	Subventions en capital	230	230
	g)	Aide en capital aux collectivités	1 393	1 393
		Sous-total 1)	13 688	13 723

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LE NORD (19), suite				
	2)	Région du Nord		
	a)	Salaires et avantages sociaux	1 012	1 116
	b)	Autres dépenses	243	251
		Sous-total 2)	1 255	1 367
	3)	Région du Centre-Nord		
	a)	Salaires et avantages sociaux	1 178	1 147
	b)	Autres dépenses	225	225
		Sous-total 3)	1 403	1 372
	4)	Fonds des affaires du Nord		
	a)	Salaires et avantages sociaux	305	304
	b)	Autres dépenses	27	27
		Sous-total 4)	332	331
		Sous-total a)	16 678	16 793
b)		Relations avec les Autochtones		
	1)	Services de soutien		
	a)	Salaires et avantages sociaux	239	228
	b)	Autres dépenses	31	31
		Sous-total 1)	270	259
	2)	Consultation et réconciliation		
	a)	Salaires et avantages sociaux	867	786
	b)	Autres dépenses	443	226
	c)	Mise en œuvre des ententes	679	679
		Sous-total 2)	1 989	1 691

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LE NORD (19), suite				
	3)	Politiques et initiatives stratégiques		
	a)	Salaires et avantages sociaux	1 097	999
	b)	Autres dépenses	299	299
	c)	Programmes de développement pour les Autochtones	2 498	2 788
	d)	Fonds de développement économique et de mise en valeur des ressources pour les Autochtones	900	900
	e)	Fonds de croissance économique	4 200	4 200
		Sous-total 3)	<u>8 994</u>	<u>9 186</u>
	4)	Participation des collectivités		
	a)	Salaires et avantages sociaux	994	957
	b)	Autres dépenses	104	104
	c)	Initiative d'alimentation saine dans le Nord	1 247	1 247
		Sous-total 4)	<u>2 345</u>	<u>2 308</u>
		Sous-total b)	<u>13 598</u>	<u>13 444</u>
19.3	3.	Coûts liés aux immobilisations	<u>96</u>	<u>96</u>
		Couvre les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Infrastructure		
	1)	Amortissement	46	46
	2)	Frais d'intérêts	50	50
		Sous-total a)	<u>96</u>	<u>96</u>
Total de la Partie A – Fonctionnement			<u><u>31 276</u></u>	<u><u>31 276</u></u>

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2017-2018	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)*
INFRASTRUCTURE (15)			
Partie A – Fonctionnement			
1. Services ministériels	10 659	(6,9)	11 449
2. Services de la voirie, des transports et de gestion de l'eau	32 746	(3,4)	33 890
3. Travaux d'infrastructure	159 829	(4,8)	167 845
4. Gestion des urgences et sécurité publique	9 791	(1,7)	9 963
5. Coûts liés aux immobilisations	430 656	4,3	412 854
Total de la Partie A – Fonctionnement	643 681	1,2	636 001
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement	213 025	(4,5)	223 147
Subventions en capital	-	-	-
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	17 336	(6,0)	18 449
Infrastructure	413 320	4,8	394 405
Total de la Partie A – Fonctionnement	643 681	1,2	636 001

Partie B – Investissements en immobilisations

15. Immobilisations			
Actif général	17 396	(10,2)	19 379
Infrastructure	458 391	(19,5)	569 656
Total de la Partie B – Investissements en immobilisations	475 787	(19,2)	589 035

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Partie A – Fonctionnement

Budget des dépenses publié 2017-2018	666 659
Transfert venant de :	
- Finances	145
Transfert allant à :	
- Crédits d'autorisation – Fonds du Plan vert	(30 616)
- Sport, Culture et Patrimoine	(187)
Budget des dépenses 2017-2018 (après rajustement)	636 001

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
INFRASTRUCTURE (15), suite				
Partie A – Fonctionnement				
15.1	1.	Services ministériels	10 659	11 449
		Prestation efficace des programmes et utilisation judicieuse des ressources du ministère.		
	a)	Traitement du ministre	42	42
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	750	890
		2) Autres dépenses	140	140
		Sous-total b)	890	1 030
	c)	Gestion de l'information ministérielle		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 836	3 073
		2) Autres dépenses	949	1 115
		Sous-total c)	3 785	4 188
	d)	Services financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 481	1 532
		2) Autres dépenses	335	335
		Sous-total d)	1 816	1 867
	e)	Technologies de l'information		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 680	1 771
		2) Autres dépenses	300	300
		Sous-total e)	1 980	2 071
	f)	Santé, sécurité et gestion des risques au travail		
		1) Salaires et avantages sociaux	839	805
		2) Autres dépenses	112	112
		Sous-total f)	951	917
	g)	Services de transport aérien		
		1) Salaires et avantages sociaux	9 245	9 337
		2) Autres dépenses	9 460	9 465
			18 705	18 802
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(18 373)	(18 373)
		Sous-total g)	332	429

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
INFRASTRUCTURE (15), suite				
	h)	Conseils et commissions		
	1)	Salaires et avantages sociaux	665	707
	2)	Autres dépenses	198	198
		Sous-total h)	863 (1)	905
	i)	Terres domaniales et acquisition foncière	-	-
15.2	2.	Services de la voirie, des transports et de gestion de l'eau	32 746	33 890
		Expertise ayant trait au réseau routier provincial, à la gestion de l'eau et aux programmes de transport, des politiques, de la recherche et de la planification jusqu'à la conception et la construction.		
	a)	Haute direction de la division		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 155	1 265
	2)	Autres dépenses	160	160
			1 315	1 425
	3)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(246)	(246)
		Sous-total a)	1 069	1 179
	b)	Opérations et contrats		
	1)	Salaires et avantages sociaux	3 977	4 680
	2)	Autres dépenses	1 138	1 158
			5 115	5 838
	3)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(1 955)	(1 955)
		Sous-total b)	3 160	3 883

1. Couvre les coûts de fonctionnement de la Commission de l'évaluation foncière, de la Commission du transport routier et du Conseil routier ainsi que de la Commission d'appel des suspensions de permis et du Comité d'étude des dossiers médicaux.
2. Terres domaniales et acquisition foncière est un organisme de service spécial pour lequel aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses 2018-2019 (voir page 123).

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
INFRASTRUCTURE (15), suite				
	c)	Gestion de l'eau et ouvrages d'art		
		1) Salaires et avantages sociaux	12 037	12 491
		2) Autres dépenses	1 637	1 647
			13 674	14 138
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(5 970)	(5 970)
		Sous-total c)	7 704	8 168
	d)	Bureaux régionaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	13 351	12 852
		2) Autres dépenses	3 504	3 514
			16 855	16 366
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(5 010)	(5 010)
		Sous-total d)	11 845	11 356
	e)	Génie routier		
		1) Salaires et avantages sociaux	7 952	8 252
		2) Autres dépenses	1 174	1 204
			9 126	9 456
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(1 988)	(1 988)
		Sous-total e)	7 138	7 468
	f)	Aéroports et service de traversiers du Nord		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 332	1 338
		2) Autres dépenses	498	498
		Sous-total f)	1 830	1 836
15.3	3.	Travaux d'infrastructure	159 829	167 845
		Programmes de construction et d'entretien des routes praticables en tout temps et des routes d'hiver provinciales, ainsi que programmes concernant l'exploitation des traversiers et des aéroports du Nord, l'aide aux municipalités, l'entretien et la préservation des éléments de régularisation des eaux et les initiatives visant à atténuer les inondations.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
INFRASTRUCTURE (15), suite				
	a)	Programme d'entretien et de conservation des routes provinciales à grande circulation et des routes provinciales secondaires, et projets connexes		
	1)	Salaires et avantages sociaux	63 617	64 257
	2)	Autres dépenses	99 469	105 478
			163 086	169 735
	3)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(26 989)	(26 989)
		Sous-total a)	136 097	142 746
	b)	Projets d'entretien et de préservation des éléments de régularisation des eaux		
	1)	Salaires et avantages sociaux	4 587	4 755
	2)	Autres dépenses	12 947	15 217
			17 534	19 972
	3)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(17 534)	(19 972)
		Sous-total b)	-	-
	c)	Aéroports et service de traversiers du Nord		
	1)	Salaires et avantages sociaux	6 606	7 170
	2)	Autres dépenses	7 926	8 629
			14 532	15 799
	3)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(325)	(325)
		Sous-total c)	14 207	15 474
	d)	Routes d'hiver	9 525	9 625
15.4	4.	Gestion des urgences et sécurité publique	9 791	9 963
		Appuie et coordonne la planification des mesures d'urgence, la procédure en cas d'urgence et la reprise après une catastrophe afin de veiller à la sécurité des résidents et à la protection des biens et de l'environnement; améliore la sécurité et l'efficacité de l'industrie des transports routiers du Manitoba.		
	a)	Organisation des mesures d'urgence		
	1)	Salaires et avantages sociaux	2 094	2 276
	2)	Autres dépenses	565	615
		Sous-total a)	2 659	2 891

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
INFRASTRUCTURE (15), suite				
	b)	Transports routiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	5 735	5 675
		2) Autres dépenses	1 397	1 397
		Sous-total b)	<u>7 132</u>	<u>7 072</u>
15.5	5.	Coûts liés aux immobilisations	<u>430 656</u>	412 854
		Couvre les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Services de transport aérien		
		1) Amortissement	5 134	6 536
		2) Frais d'intérêts	5 819	6 131
			<u>10 953</u>	12 667
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<u>(4 670)</u>	(6 128)
		Sous-total a)	<u>6 283</u>	6 539
	b)	Actif général		
		1) Amortissement	6 843	7 226
		2) Frais d'intérêts	4 210	4 684
		Sous-total b)	<u>11 053</u>	11 910
	c)	Infrastructure – Routes provinciales		
		1) Amortissement	219 338	202 304
		2) Frais d'intérêts	193 982	192 101
		Sous-total c)	<u>413 320</u>	394 405
	d)	Infrastructure – Ressources hydriques		
		1) Amortissement	7 437	6 510
		2) Frais d'intérêts	12 763	9 273
			<u>20 200</u>	15 783
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<u>(20 200)</u>	(15 783)
		Sous-total d)	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement			<u><u>643 681</u></u>	<u><u>636 001</u></u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
INFRASTRUCTURE (15), suite				
Partie B – Investissements en immobilisations				
15.6	15.	Immobilisations.	475 787	589 035
		<i>Actif général</i> : acquisition de biens corporels; projets majeurs de construction et de rénovation d'immeubles; acquisition et entretien des aéronefs du gouvernement.		
		<i>Infrastructure</i> : construction et amélioration des routes, des ponts, des pistes d'atterrissage des aéroports et des ouvrages de régularisation des eaux de la province.		
	a)	Actif général		
		1) Projets d'immobilisations et matériel – Transports	14 936	14 959
		2) Projets d'immobilisations – Services de transport aérien	2 460	4 420
		Sous-total a)	17 396	19 379
	b)	Infrastructure		
		1) Infrastructure routière	350 000	502 000
		2) Immobilisations liées aux pistes d'atterrissage des aéroports	4 794	7 656
		3) Immobilisations liées à la gestion des ressources hydriques	103 597	60 000
		Sous-total b)	458 391	569 656

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2017-2018	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)*
JUSTICE (4)			
Partie A – Fonctionnement			
1. Administration et finances	38 798	1,7	38 131
2. Droit de la Couronne	59 913	4,3	57 433
3. Conseiller législatif	3 006	1,5	2 963
4. Sécurité communautaire	474 527	2,0	465 308
5. Tribunaux	62 953	0,2	62 815
6. Protection du consommateur	13 530	(1,3)	13 704
7. Coûts liés aux immobilisations	2 850	(23,6)	3 730
Total de la Partie A – Fonctionnement	655 577	1,8	644 084
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement	652 727	1,9	640 354
Subventions en capital	-	-	-
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	2 850	(23,6)	3 730
Infrastructure	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	655 577	1,8	644 084
Partie B – Investissements en immobilisations			
4. Immobilisations			
Actif général	3 090	27,2	2 429
Infrastructure	-	-	-
Total de la Partie B – Investissements en immobilisations	3 090	27,2	2 429

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Partie A – Fonctionnement

Budget des dépenses publié 2017-2018	598 723
Transfert venant de :	
- Relations avec les municipalités	45 722
Transfert allant à :	
- Éducation et Formation	(267)
- Familles	(94)
Budget des dépenses 2017-2018 (après rajustement)	644 084

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
JUSTICE (4), suite				
Partie A – Fonctionnement				
4.1	1.	Administration et finances	38 798	38 131
		Direction, orientation de la politique et coordination des programmes du ministère. Appui administratif dans les domaines suivants : planification financière; services financiers, comptables et budgétaires centralisés; gestion des documents; développement des technologies de l'information et services informatiques; promotion des initiatives stratégiques d'innovation; confiscation et disposition des biens obtenus ou utilisés criminellement; protection des droits des personnes qui ne peuvent se permettre d'avoir recours aux services d'un avocat.		
	a)	Traitement du ministre	42	42
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	855	809
		2) Autres dépenses	87	87
		Sous-total b)	942	896
	c)	Services financiers et administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 891	1 845
		2) Autres dépenses	1 270	1 013
		Sous-total c)	3 161	2 858
	d)	Systèmes d'information		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 032	1 025
		2) Autres dépenses	393	393
			1 425	1 418
		3) Moins : Somme récupérable de la Partie B – Investissements en immobilisations	(216)	(216)
		Sous-total d)	1 209	1 202
	e)	Confiscation de biens obtenus ou utilisés criminellement		
		1) Salaires et avantages sociaux	582	565
		2) Autres dépenses	334	334
		Sous-total e)	916	899
	f)	Aide juridique Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	17 503	17 503
		2) Autres dépenses	15 025	14 731
		Sous-total f)	32 528	32 234

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
JUSTICE (4), suite				
4.2	2.	Droit de la Couronne	59 913	57 433
		Administration de la justice criminelle au Manitoba. Poursuite des auteurs d'actes criminels en conformité avec les lois provinciales, le Code criminel du Canada et d'autres lois fédérales; promotion de la Déclaration des droits des victimes et des services de soutien aux victimes de violence familiale et aux enfants victimes; services juridiques spécialisés, élaboration et analyse des politiques, et programmes qui protègent les droits des Manitobains; enquête sur toute mort subite, violente ou inexplicquée; conseils au gouvernement sur la modernisation et l'amélioration des lois manitobaines; avis et services juridiques à tous les ministères et organismes gouvernementaux sur des questions de droit civil, familial et constitutionnel.		
	a)	Service des poursuites du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	34 588	34 073
		2) Autres dépenses	3 877	4 011
		3) Programme d'aide aux témoins et subventions	1 329	1 118
		Sous-total a)	39 794	39 202
	b)	Services aux victimes		
		1) Salaires et avantages sociaux	5 017	4 412
		2) Autres dépenses	1 410	500
		3) Subventions	517	512
		4) Indemnisation des victimes d'actes criminels	3 534	3 534
		Sous-total b)	10 478	8 958
	c)	Élaboration et analyse du droit de la Couronne		
		1) Salaires et avantages sociaux	585	575
		2) Autres dépenses	60	60
		Sous-total c)	645	635
	d)	Bureau du médecin légiste en chef		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 275	1 263
		2) Autres dépenses	3 071	3 071
		Sous-total d)	4 346	4 334
	e)	Services juridiques		
		1) Salaires et avantages sociaux	11 679	11 333
		2) Autres dépenses	1 413	1 413
		3) Programmes et organismes externes	85	85
			13 177	12 831
		4) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(8 527)	(8 527)
		Sous-total e)	4 650	4 304

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
JUSTICE (4), suite				
4.3	3.	Conseiller législatif	3 006	2 963
		Services de rédaction des projets de loi et des règlements pour tous les ministères et offre d'avis juridiques connexes; services de traduction législative et parlementaire pour le gouvernement et l'Assemblée législative; fonction de conseiller juridique de l'Assemblée législative; préparation des projets de loi ainsi que des lois et des règlements promulgués en vue de leur impression; exploitation et publication du site Web Législation manitobaine, une source officielle des lois du Manitoba.		
	a)	Conseiller législatif		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 770	2 727
		2) Autres dépenses	236	236
		Sous-total a)	3 006	2 963
4.4	4.	Sécurité communautaire.	474 527	465 308
		Protection de la société au moyen de programmes et de services correctionnels et de programmes de maintien de l'ordre; prise en charge et surveillance des jeunes contrevenants et des contrevenants adultes condamnés à une incarcération ou qui demeurent en détention en attendant une décision du tribunal; services et programmes correctionnels communautaires; recrutement et formation du personnel des services correctionnels; programmes de justice communautaire et de justice autochtone; gestion des ententes provinciales de maintien de l'ordre négociées avec le gouvernement fédéral et d'autres parties; conseils au gouvernement sur la prestation de services de maintien de l'ordre; supervision et coordination des activités de la GRC, des corps de police municipaux, des enquêteurs privés, des gardes de sécurité et des agents de police spéciaux; enquête sur les plaintes et les incidents graves impliquant des agents de police; coordination et mise en œuvre de politiques et de programmes de prévention du crime fondés sur des données probantes; services de sécurité aux ministères et organismes gouvernementaux.		
	a)	Services ministériels		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 935	4 871
		2) Autres dépenses	1 191	1 191
		3) Programmes et organismes externes	2 236	2 286
		Sous-total a)	8 362	8 348

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
JUSTICE (4), suite				
	b)	Services correctionnels en milieu de détention		
	1)	Salaires et avantages sociaux	192 669	190 115
	2)	Autres dépenses	23 727	23 727
	3)	Programmes et organismes externes	166	166
		Sous-total b)	216 562	214 008
	c)	Services correctionnels dans la communauté		
	1)	Salaires et avantages sociaux	26 161	26 401
	2)	Autres dépenses	2 682	2 844
	3)	Programmes et organismes externes	3 382	3 048
		Sous-total c)	32 225	32 293
	d)	Services de police de la province	202 987	196 105
	e)	Services de maintien de l'ordre et sécurité publique		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 997	1 962
	2)	Autres dépenses	541	541
	3)	Programmes	285	285
		Sous-total e)	2 823	2 788
	f)	Organisme chargé des enquêtes sur l'application de la loi		
	1)	Salaires et avantages sociaux	333	326
	2)	Autres dépenses	60	60
		Sous-total f)	393	386
	g)	Commission de police du Manitoba		
	1)	Salaires et avantages sociaux	318	316
	2)	Autres dépenses	154	164
		Sous-total g)	472	480
	h)	Unité d'enquête indépendante		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 635	1 635
	2)	Autres dépenses	924	1 020
		Sous-total h)	2 559	2 655

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
JUSTICE (4), suite				
	i)	Prévention du crime		
		1) Salaires et avantages sociaux	470	530
		2) Autres dépenses	104	113
		3) Organismes externes	1 755	1 755
		Sous-total i)	2 329	2 398
	j)	Sécurité		
		1) Salaires et avantages sociaux	6 031	6 053
		2) Autres dépenses	1 043	1 053
			7 074	7 106
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(1 259)	(1 259)
		Sous-total j)	5 815	5 847
4.5	5.	Tribunaux	62 953	62 815
		Offre de services administratifs aux trois échelons du système judiciaire au Manitoba : la Cour d'appel, la Cour du Banc de la Reine et la Cour provinciale, de même qu'à d'autres services de soutien judiciaire dont le Programme d'exécution des ordonnances alimentaires, le Programme de recouvrement des amendes, le Programme de dédommagement, le Programme des travailleurs autochtones auprès des tribunaux, la commission d'examen et le Registre des véhicules mis à la fourrière.		
	a)	Services ministériels et gestion des programmes		
		1) Salaires et avantages sociaux	5 630	5 768
		2) Autres dépenses	2 817	2 617
		Sous-total a)	8 447	8 385
	b)	Administration des tribunaux du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	13 672	13 500
		2) Autres dépenses	2 517	2 697
		Sous-total b)	16 189	16 197
	c)	Services judiciaires		
		1) Salaires et avantages sociaux	23 014	22 910
		2) Autres dépenses	2 485	2 434
		3) Subventions	53	53
		Sous-total c)	25 552	25 397

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
JUSTICE (4), suite				
	d)	Bureau du shérif		
		1) Salaires et avantages sociaux	9 756	9 827
		2) Autres dépenses	3 009	3 009
		Sous-total d)	12 765	12 836
4.6	6.	Protection du consommateur	13 530	13 704
		Administration d'un cadre juridique et stratégique au sein duquel les consommateurs, les locataires, les locateurs, les organismes à but non lucratif et les entreprises peuvent agir; tenue de registres d'information fiables et sécurisés ayant trait notamment aux événements démographiques; contribution à la résolution des conflits; services de curatelle et de tutelle.		
	a)	Administration et recherche		
		1) Salaires et avantages sociaux	446	446
		2) Autres dépenses	229	229
		Sous-total a)	675	675
	b)	Office de la protection du consommateur		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 841	1 905
		2) Autres dépenses	354	354
		3) Subventions	113	113
		Sous-total b)	2 308	2 372
	c)	Direction de la location à usage d'habitation		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 778	4 708
		2) Autres dépenses	629	629
		Sous-total c)	5 407	5 337
	d)	Bureau des conseillers des demandeurs		
		1) Salaires et avantages sociaux	922	900
		2) Autres dépenses	171	171
		Sous-total d)	1 093	1 071
	e)	Commission d'appel des accidents de la route		
		1) Salaires et avantages sociaux	938	908
		2) Autres dépenses	162	162
		Sous-total e)	1 100	1 070
	f)	Commission de la location à usage d'habitation		
		1) Salaires et avantages sociaux	797	802
		2) Autres dépenses	118	118
		Sous-total f)	915	920

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
JUSTICE (4), suite				
	g)	Bureau du registraire général		
	1)	Salaires et avantages sociaux	225	218
	2)	Autres dépenses	86	86
		Sous-total g)	311	304
	h)	Commission des droits de la personne du Manitoba		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 489	1 697
	2)	Autres dépenses	232	258
		Sous-total h)	1 721	1 955
	i)	Bureau de l'état civil	-	-
	j)	Tuteur et curateur public	-	-
4.7	7.	Coûts liés aux immobilisations	2 850	3 730
		Couvre les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Actif général		
	1)	Amortissement	1 690	2 785
	2)	Frais d'intérêts	1 160	945
		Sous-total a)	2 850	3 730
		Total de la Partie A – Fonctionnement	655 577	644 084

Partie B – Investissements en immobilisations

4.8	4.	Immobilisations	3 090	2 429
		Coûts de développement et de mise à niveau des systèmes de technologies de l'information, et coûts d'acquisition de matériel.		
	a)	Actif général		
	1)	Acquisition de matériel	3 090	2 229
	2)	Projets de technologie de l'information	-	200

1. Le Bureau de l'état civil et le Bureau du tuteur et curateur public sont des organismes de service spécial pour lesquels aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses 2018-2019 (voir page 123).

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2017-2018	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

RELATIONS AVEC LES MUNICIPALITÉS (13)

Partie A – Fonctionnement

1. Administration et finances	2 471	(21,8)	3 158
2. Aménagement et développement communautaires	30 792	2,2	30 141
3. Infrastructure et services municipaux	13 616	(1,6)	13 844
4. Aide financière	312 478	(1,0)	315 478
Total de la Partie A – Fonctionnement	359 357	(0,9)	362 621

Sommaire de la Partie A – Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	180 417	0,5	179 576
Subventions en capital	178 940	(2,2)	183 045
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	359 357	(0,9)	362 621

* Conciliation (milliers de \$)

Partie A – Fonctionnement

Budget des dépenses publié 2017-2018	410 252
Transfert allant à :	
- Éducation et Formation	(345)
- Familles	(63)
- Relations avec les Autochtones et le Nord	(171)
- Justice	(45 722)
- Développement durable	(1 330)
Budget des dépenses 2017-2018 (après rajustement)	362 621

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
------------	-------------	----------	---	---

RELATIONS AVEC LES MUNICIPALITÉS (13), suite

Partie A – Fonctionnement

13.1	1.	Administration et finances	2 471	3 158
		Planification, direction et contrôle, au niveau exécutif, de la politique et des programmes du ministère. Contrôle financier et service de gestion centralisé, y compris les services financiers et administratifs, et examen du budget.		
		<i>Commission municipale</i> : conformément aux dispositions législatives, examen des emprunts, de l'évaluation, de l'aménagement et d'autres questions municipales, et décisions sur ces questions. Soutien administratif de la Commission de l'évaluation foncière et de la Commission d'appel de l'aide aux sinistrés.		
	a)	Traitement du ministre	42	42
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	784	731
		2) Autres dépenses	112	112
		Sous-total b)	896	843
	c)	Services administratifs et financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	606	576
		2) Autres dépenses	139	139
		Sous-total c)	745	715
	d)	Commission municipale		
		1) Salaires et avantages sociaux	670	753
		2) Autres dépenses	118	118
		Sous-total d)	788	871
	e)	Commission de réglementation des taxis		
		1) Salaires et avantages sociaux	-	587
		2) Autres dépenses	-	100
		Sous-total e)	-	687
13.2	2.	Aménagement et développement communautaires	30 792	30 141
		Coordonne l'élaboration, l'intégration et la prestation des services d'aménagement du territoire et de développement communautaire dans le but de faciliter la croissance et le développement durables des communautés manitobaines.		
		Appuie et renforce le réseau de prestation de services régionaux à l'échelle municipale, régionale et provinciale.		
		Élabore et met en œuvre des lignes directrices et des programmes visant la revitalisation rurale et urbaine, la réhabilitation du centre-ville et le développement communautaire au Manitoba, et administre des programmes de subventions pour les municipalités et les organismes sans but lucratif.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
RELATIONS AVEC LES MUNICIPALITÉS (13), suite				
	a)	Planification communautaire et régionale		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 884	3 764
		2) Autres dépenses	626	629
		Sous-total a)	<u>4 510</u>	<u>4 393</u>
	b)	Développement communautaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 491	4 512
		2) Autres dépenses	815	830
		Sous-total b)	<u>5 306</u>	<u>5 342</u>
	c)	Programme de développement communautaire		
		1) Programme Place aux communautés	5 739	5 169
		2) Quartiers vivants	5 077	5 077
		3) Initiatives de développement communautaire	7 714	7 714
		4) Services de loisirs	6 236	6 236
			<u>24 766</u>	<u>24 196</u>
		5) Moins : Somme récupérable d'Éducation et Formation	<u>(3 790)</u>	<u>(3 790)</u>
		Sous-total c)	<u>20 976</u>	<u>20 406</u>
13.3	3.	Infrastructure et services municipaux.	<u>13 616</u>	<u>13 844</u>
		Appui aux administrations locales pour qu'elles fonctionnent de façon efficace et efficiente, et au cadre législatif pour les administrations municipales. Soutien financier aux municipalités et subventions en remplacement d'impôt pour les biens fonciers appartenant à la Province. Prestation de services d'évaluation foncière pour toutes les autorités fiscales à l'exception de la Ville de Winnipeg.		
	a)	Services consultatifs et financiers aux municipalités		
		1) Salaires et avantages sociaux	949	936
		2) Autres dépenses	403	403
		Sous-total a)	<u>1 352</u>	<u>1 339</u>
	b)	Services d'évaluation		
		1) Salaires et avantages sociaux	8 967	9 082
		2) Autres dépenses	1 193	1 208
		3) Amélioration liée aux évaluations	150	150
			<u>10 310</u>	<u>10 440</u>
		4) Moins : Somme récupérable d'Éducation et Formation	<u>(2 540)</u>	<u>(2 569)</u>
		Sous-total b)	<u>7 770</u>	<u>7 871</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
RELATIONS AVEC LES MUNICIPALITÉS (13), suite				
	c)	Systèmes d'information		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 236	1 218
		2) Autres dépenses	1 132	1 282
			2 368	2 500
		3) Moins : Somme récupérable d'Éducation et Formation	(484)	(476)
		Sous-total c)	1 884	2 024
	d)	Commission des services d'approvisionnement en eau du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 419	2 419
		2) Autres dépenses	191	191
		3) Projets de service d'eau et d'égouts	13 824	18 824
			16 434	21 434
		4) Moins : Somme récupérable de Financement des municipalités et subventions connexes	(13 824)	(18 824)
		Sous-total d)	2 610	2 610
13.4	4.	Aide financière	312 478	315 478
		Financement pour appuyer la prestation de services municipaux et de renouvellement de l'infrastructure.		
	a)	Financement des municipalités et subventions connexes	312 267	315 267
	b)	Subventions aux municipalités en remplacement d'impôt		
		1) Subventions	17 040	17 844
		2) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(16 829)	(17 633)
		Sous-total b)	211	211
		Total de la Partie A – Fonctionnement	359 357	362 621

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2017-2018	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

SPORT, CULTURE ET PATRIMOINE (14)

Partie A – Fonctionnement

1. Administration et finances	3 310	(7,2)	3 565
2. Programmes – Sport, Culture et Patrimoine.	75 987	4,3	72 831
3. Documentation et information	7 206	3,7	6 946
4. Coûts liés aux immobilisations	92	-	92
Total de la Partie A – Fonctionnement	86 595	3,8	83 434

Sommaire de la Partie A – Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement.	86 233	3,8	83 072
Subventions en capital	270	-	270
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	92	-	92
Infrastructure	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	86 595	3,8	83 434

Partie B – Investissements en immobilisations

14. Immobilisations			
Actif général	100	(16,7)	120
Infrastructure	-	-	-
Total de la Partie B – Investissements en immobilisations	100	(16,7)	120

* Conciliation (milliers de \$)

Partie A – Fonctionnement

Budget des dépenses publié 2017-2018.	78 385
Transfert venant de :	
- Familles	4 608
- Santé, Aînés et Vie active	89
- Relations avec les Autochtones et le Nord.	165
- Infrastructure	187
Budget des dépenses 2017-2018 (après rajustement)	83 434

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
SPORT, CULTURE ET PATRIMOINE (14), suite				
Partie A – Fonctionnement				
14.1	1.	Administration et finances	3 310	3 565
		Planification, gestion et contrôle de la politique et des programmes du ministère. Services financiers, administratifs et de technologies de l'information centralisés. Fournit des renseignements à la population sur les films et vidéos offerts au Manitoba. Assure le fonctionnement du Bureau du lieutenant-gouverneur.		
	a)	Traitement du ministre	42	42
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 000	1 072
		2) Autres dépenses	284	284
		Sous-total b)	1 284	1 356
	c)	Services financiers et administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 324	1 521
		2) Autres dépenses	285	285
		Sous-total c)	1 609	1 806
	d)	Bureau du lieutenant-gouverneur		
		1) Salaires et avantages sociaux	273	259
		2) Autres dépenses	102	102
		Sous-total d)	375	361
14.2	2.	Programmes – Sport, Culture et Patrimoine.	75 987	72 831
		Fournit une aide financière et des conseils à Sport Manitoba, afin de favoriser la croissance, la promotion et le développement du sport amateur au Manitoba. Soutient le développement des programmes et des services relatifs aux arts communautaires, au patrimoine et aux bibliothèques, et encourage les partenariats entre le gouvernement et les communautés ethnoculturelles; règlemente la protection et la préservation d'éléments significatifs du patrimoine du Manitoba; veille à ce que les priorités et les activités du gouvernement soient conformes aux principes du multiculturalisme; aide les organismes créés par une loi à promouvoir les industries culturelle et artistique.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
SPORT, CULTURE ET PATRIMOINE (14), suite				
	a)	Programmes – Sport		
		1) Salaires et avantages sociaux	226	194
		2) Autres dépenses	52	52
		3) Subventions	525	317
		4) Sport Manitoba	13 238	11 432
		Sous-total a)	14 041	11 995
	b)	Programmes – Culture et Patrimoine		
		1) Salaires et avantages sociaux	562	554
		2) Autres dépenses	58	58
		3) Subventions aux organismes culturels	13 982	13 731
		Sous-total b)	14 602	14 343
	c)	Conseil des Arts du Manitoba	9 797	9 704
	d)	Direction des arts		
		1) Salaires et avantages sociaux	665	681
		2) Autres dépenses	79	112
		3) Développement de l'enregistrement cinématographique et sonore	3 961	3 961
		4) Subventions	4 178	4 178
		Sous-total d)	8 883	8 932
	e)	Direction des services de bibliothèques publiques		
		1) Salaires et avantages sociaux	961	964
		2) Autres dépenses	407	407
		3) Subventions	6 241	6 241
		Sous-total e)	7 609	7 612
	f)	Ressources historiques		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 103	1 104
		2) Autres dépenses	113	113
		3) Subventions	1 933	1 433
		Sous-total f)	3 149	2 650

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
SPORT, CULTURE ET PATRIMOINE (14), suite				
	g)	Secrétariat des affaires multiculturelles		
	1)	Salaires et avantages sociaux	234	234
	2)	Autres dépenses	64	64
	3)	Subventions	420	109
		Sous-total g)	718	407
	h)	Crédit d'impôt pour la production de films et de vidéos	15 700	15 700
	i)	Crédit d'impôt pour l'édition	688	688
	j)	Crédit d'impôt pour l'impression d'œuvres des industries culturelles	800	800
14.3	3.	Documentation et information.	7 206	6 946
		Fournit au public et au gouvernement des services de communication et d'information. Est chargé des communications à l'échelle du gouvernement, et de l'achat de services numériques et de publicité, d'impression et de création. Assure le fonctionnement des Archives du Manitoba, y compris du programme des documents gouvernementaux, et de la Bibliothèque de l'Assemblée législative, et fournit une formation aux organismes publics et un soutien des politiques relatives à l'accès à l'information et la protection de la vie privée.		
	a)	Services de communication du Manitoba		
	1)	Salaires et avantages sociaux	4 056	4 071
	2)	Autres dépenses	492	561
	3)	Avis du secteur public	100	100
			4 648	4 732
	4)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(761)	(761)
		Sous-total a)	3 887	3 971
	b)	Archives du Manitoba		
	1)	Salaires et avantages sociaux	2 915	2 594
	2)	Autres dépenses	392	392
			3 307	2 986
	3)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(793)	(793)
		Sous-total b)	2 514	2 193
	c)	Bibliothèque de l'Assemblée législative		
	1)	Salaires et avantages sociaux	664	641
	2)	Autres dépenses	141	141
		Sous-total c)	805	782

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
SPORT, CULTURE ET PATRIMOINE (14), suite				
14.4	4.	Coûts liés aux immobilisations	92	92
		Couvre les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Actif général		
		1) Amortissement	69	69
		2) Frais d'intérêts	23	23
		Sous-total a)	92	92
Total de la Partie A – Fonctionnement			86 595	83 434

Partie B – Investissements en immobilisations

14.5	14.	Immobilisations	100	120
		Couvre les coûts d'acquisition de matériel.		
	a)	Actif général	100	120

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2017-2018	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

DÉVELOPPEMENT DURABLE (12)

Partie A – Fonctionnement

1. Finances et terres domaniales	31 592	(1,7)	32 131
2. Parcs et services régionaux	71 647	-	71 624
3. Gérance de l'environnement	13 247	(1,9)	13 498
4. Gestion des ressources hydriques et biodiversité	32 633	(1,0)	32 966
5. Coûts liés aux immobilisations	15 214	(4,3)	15 894
Total de la Partie A – Fonctionnement	164 333	(1,1)	166 113

Sommaire de la Partie A – Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	149 119	(0,7)	150 219
Subventions en capital	-	-	-
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	3 254	(6,9)	3 497
Infrastructure	11 960	(3,5)	12 397
Total de la Partie A – Fonctionnement	164 333	(1,1)	166 113

Partie B – Investissements en immobilisations

12. Immobilisations			
Actif général	2 465	(28,3)	3 439
Infrastructure	12 000	-	12 000
Total de la Partie B – Investissements en immobilisations	14 465	(6,3)	15 439

* Conciliation (milliers de \$)

Partie A – Fonctionnement

Budget des dépenses publié 2017-2018	150 356
Transfert venant de :	
- Familles	13 483
- Relations avec les municipalités	1 330
- Autres Crédits – Développement durable Fonds des innovations	944
Budget des dépenses 2017-2018 (après rajustement)	166 113

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
DÉVELOPPEMENT DURABLE (12), suite				
Partie A – Fonctionnement				
12.1	1.	Finances et terres domaniales	31 592	32 131
		Haute direction et services à l'ensemble du ministère : services financiers, technologies de l'information, ventes de cartes et soutien administratif. Gestion stratégique des ressources naturelles du Manitoba (terres) conformément aux principes du développement durable. Encouragement et facilitation de la participation des Autochtones en ce qui a trait à la gestion des ressources naturelles et de l'environnement du Manitoba.		
		<i>Commission de protection de l'environnement</i> : évalue les répercussions environnementales des projets de développement, fait des recommandations et donne des conseils à ce sujet; enquête sur les questions environnementales; entreprend des activités éducatives destinées au grand public.		
		<i>Secrétariat aux affaires francophones</i> : fournit des conseils aux organismes publics relativement à la Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine, à la politique sur les services en français et aux dispositions législatives connexes régissant la prestation de services en français; offre des services de traduction, d'interprétation et de terminologie.		
		<i>Secrétariat à la condition féminine du Manitoba</i> : promeut l'égalité des sexes et la pleine participation de toutes les femmes à la société en encourageant la sensibilisation, en élaborant des politiques et des dispositions législatives et en créant des ressources. Cela comprend le Programme de prévention de la violence familiale, qui favorise l'élimination de la violence familiale par le financement et la supervision d'organismes communautaires offrant des programmes et des services d'urgence.		
	a)	Traitement du ministre	42	42
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	650	693
		2) Autres dépenses	182	182
		Sous-total b)	832	875
	c)	Services administratifs et financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 647	3 550
		2) Autres dépenses	942	946
		Sous-total c)	4 589	4 496
	d)	Commission de protection de l'environnement		
		1) Salaires et avantages sociaux	318	309
		2) Autres dépenses	101	151
		Sous-total d)	419	460

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
DÉVELOPPEMENT DURABLE (12), suite				
	e)	GéoManitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 960	3 153
		2) Autres dépenses	911	940
			3 871	4 093
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(1 601)	(1 601)
		Sous-total e)	2 270	2 492
	f)	Terres		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 377	1 468
		2) Autres dépenses	3 875	3 890
		3) Subventions	134	134
		Sous-total f)	5 386	5 492
	g)	Relations avec la communauté autochtone		
		1) Salaires et avantages sociaux	286	405
		2) Autres dépenses	257	261
		Sous-total g)	543	666
	h)	Secrétariat aux affaires francophones		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 708	2 824
		2) Autres dépenses	672	605
			3 380	3 429
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(235)	(235)
		Sous-total h)	3 145	3 194
	i)	Secrétariat à la condition féminine du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	990	1 036
		2) Autres dépenses	213	215
		3) Subventions	936	936
		4) Organismes externes	12 227	12 227
		Sous-total i)	14 366	14 414
12.2	2.	Parcs et services régionaux	71 647	71 624
		Coordination et intégration des programmes et services liés aux parcs, à l'environnement et à la conservation; mise en application des lois et des règlements. Programmes d'intervention d'urgence en cas d'incendie de forêt.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
DÉVELOPPEMENT DURABLE (12), suite				
	a)	Opérations du bureau central		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 740	2 815
		2) Autres dépenses	871	888
		Sous-total a)	3 611	3 703
	b)	Région du Nord-Ouest		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 502	2 466
		2) Autres dépenses	440	442
		Sous-total b)	2 942	2 908
	c)	Région du Nord-Est		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 249	3 332
		2) Autres dépenses	833	833
		Sous-total c)	4 082	4 165
	d)	Région du Centre		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 502	4 481
		2) Autres dépenses	1 046	1 048
		Sous-total d)	5 548	5 529
	e)	Région de l'Est		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 666	4 704
		2) Autres dépenses	777	777
		Sous-total e)	5 443	5 481
	f)	Région de l'Ouest		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 798	4 864
		2) Autres dépenses	897	899
		Sous-total f)	5 695	5 763
	g)	Parcs et espaces protégés		
		1) Salaires et avantages sociaux	17 287	17 129
		2) Autres dépenses	9 648	9 670
		3) Subventions	461	461
		Sous-total g)	27 396	27 260

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
DÉVELOPPEMENT DURABLE (12), suite				
	h)	Programme de prévention des incendies et d'intervention d'urgence		
		1) Salaires et avantages sociaux	6 875	6 760
		2) Autres dépenses	10 555	10 555
			17 430	17 315
		3) Moins : Somme récupérable d'Urgences diverses	(500)	(500)
		Sous-total h)	16 930	16 815
12.3	3.	Gérance de l'environnement	13 247	13 498
		Élabore et coordonne la mise en œuvre d'initiatives vertes et durables, de programmes ayant trait au changement climatique et à la prévention de la pollution, de politiques énergétiques innovantes et de stratégies en matière d'énergie renouvelable, et veille à l'évaluation des répercussions environnementales des projets de développement. Programmes d'intervention d'urgence en cas d'urgences environnementales.		
		Élabore des lois et des règlements, des lignes directrices, des plans et des programmes visant la protection et la gestion durables des ressources et de l'environnement du Manitoba, et finance l'Institut international du développement durable.		
	a)	Administration divisionnaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	425	418
		2) Autres dépenses	44	44
		Sous-total a)	469	462
	b)	Conformité et application de la loi en matière d'environnement		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 906	3 828
		2) Autres dépenses	835	860
		Sous-total b)	4 741	4 688
	c)	Autorisations environnementales		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 327	3 293
		2) Autres dépenses	433	445
			3 760	3 738
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(193)	(193)
		Sous-total c)	3 567	3 545
	d)	Changement climatique et qualité de l'air		
		1) Salaires et avantages sociaux	884	860
		2) Autres dépenses	191	226
		Sous-total d)	1 075	1 086

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
DÉVELOPPEMENT DURABLE (12), suite				
	e)	Initiatives vertes et durables		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 650	1 898
		2) Autres dépenses	117	138
		3) Subventions	67	67
		Sous-total e)	1 834	2 103
	f)	Énergie		
		1) Salaires et avantages sociaux	768	819
		2) Autres dépenses	793	795
		Sous-total f)	1 561	1 614
12.4	4.	Gestion des ressources hydriques et biodiversité	32 633	32 966
		Recherche scientifique, surveillance et gestion en vue de veiller à la santé et à la durabilité des ressources hydriques, fauniques, halieutiques et forestières ainsi que des écosystèmes du Manitoba. Surveillance et réglementation visant à garantir la salubrité de l'eau potable du Manitoba; délivrance de licences relatives au drainage et à l'utilisation durables de l'eau.		
	a)	Administration divisionnaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	921	907
		2) Autres dépenses	261	286
		Sous-total a)	1 182	1 193
	b)	Sciences de l'eau et gestion des bassins hydrographiques		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 281	3 369
		2) Autres dépenses	889	913
		Sous-total b)	4 170	4 282
	c)	Faune et pêche		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 503	4 755
		2) Autres dépenses	1 993	2 033
		3) Subventions	356	356
		4) Aide au transport pour les pêcheurs du Nord	410	410
		Sous-total c)	7 262	7 554
	d)	Aide aux districts de conservation et à la gestion des bassins hydrographiques	5 312	5 312

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
DÉVELOPPEMENT DURABLE (12), suite				
	e)	Service de l'eau potable		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 334	2 291
		2) Autres dépenses	633	643
		Sous-total e)	2 967	2 934
	f)	Licences relatives au drainage et à l'utilisation de l'eau		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 343	2 270
		2) Autres dépenses	508	526
		Sous-total f)	2 851	2 796
	g)	Initiatives de gestion des ressources hydriques	666	666
	h)	Forêts et tourbières		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 232	4 195
		2) Autres dépenses	3 603	3 646
		3) Subventions	43	43
		4) Plants pour la régénération forestière	345	345
		Sous-total h)	8 223	8 229
	i)	Pépinière forestière Pineland	-	-
			(1)	

1. La pépinière forestière Pineland est un organisme de service spécial pour lequel aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses 2018-2019 (voir page 123).

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
DÉVELOPPEMENT DURABLE (12), suite				
12.5	5.	Coûts liés aux immobilisations	15 214	15 894
		Couvre les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Actif général		
		1) Amortissement	2 063	2 153
		2) Frais d'intérêts	1 191	1 344
		Sous-total a)	3 254	3 497
	b)	Infrastructure		
		1) Amortissement	5 456	5 617
		2) Frais d'intérêts	6 504	6 780
		Sous-total b)	11 960	12 397
		Total de la Partie A – Fonctionnement	164 333	166 113

Partie B – Investissements en immobilisations

12.6	12.	Immobilisations	14 465	15 439
		<i>Actif général</i> : prise en charge des coûts de développement et de mise à niveau des systèmes de technologies de l'information et acquisition de matériel.		
		<i>Infrastructure</i> : construction liée à l'infrastructure des parcs, à l'amélioration des emplacements de camping et à l'infrastructure liée aux terres domaniales et à l'aménagement de lotissements pour chalets.		
	a)	Actif général	2 465	3 439
	b)	Infrastructure	12 000	12 000

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2017-2018	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

CRÉDITS D'AUTORISATION (26)

Partie A – Fonctionnement

1. Mise en œuvre de certaines ententes	10 501	12,6	9 322
2. Rajustements liés aux services internes	131 000	328,0	30 610
3. Fonds du Plan vert	142 000	315,5	34 172
Total de la Partie A – Fonctionnement	283 501	282,6	74 104

Sommaire de la Partie A – Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	282 001	280,5	74 104
Subventions en capital	1 500	-	-
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	283 501	282,6	74 104

Partie B – Investissements en immobilisations

26. Immobilisations – Rajustements liés aux services internes (crédit d'autorisation)			
Actif général	100 000	473,1	17 450
Infrastructure	-	-	-
Total de la Partie B – Investissements en immobilisations	100 000	473,1	17 450

* Conciliation (milliers de \$)

Partie A – Fonctionnement

Budget des dépenses publié 2017-2018	40 322
Transfert venant de :	
- Infrastructure	30 616
- Autres crédits – Fonds des innovations de développement durable	3 556
Transfert allant à :	
- Finances	(228)
- Relations avec les Autochtones et le Nord	(162)
Budget des dépenses 2017-2018 (après rajustement)	74 104

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
CRÉDITS D'AUTORISATION (26), suite				
Partie A – Fonctionnement				
26.1	1.	Mise en œuvre de certaines ententes	10 501	9 322
		Dépenses du Manitoba liées aux activités entreprises dans le cadre de diverses ententes intergouvernementales et d'autres ententes.		
	a)	Ententes Canada-Manitoba		
		1) Accord-cadre sur les droits fonciers issus de traités	100	100
		2) Entente relative aux services en français	850	850
		Sous-total a)	950	950
	b)	Autres ententes		
		1) Programme de développement international	1 200	1 200
		2) Projets liés à l'immigration	8 351	7 172
		Sous-total b)	9 551	8 372
26.2	2.	Rajustements liés aux services internes	131 000	30 610
		Coût prévu de divers rajustements liés à la transformation de la main-d'œuvre et du gouvernement ainsi qu'aux services internes, et autres coûts pouvant découler de modifications au chapitre de la conception ou de la prestation des programmes, y compris l'éventualité de coûts liés au cannabis. Coûts des rajustements liés aux salaires ou aux avantages sociaux qui ne sont pas compris dans les crédits des ministères.		
26.3	3.	Fonds du Plan vert	142 000	34 172
		Élaboration et mise en œuvre de projets se rapportant à l'innovation dans le domaine de l'environnement et au changement climatique.		
	(a)	Paiement au Fonds en fiducie pour la conservation	102 000	-
	(b)	Fonds du Plan vert et climatique du Manitoba	40 000	34 172
Total de la Partie A – Fonctionnement			283 501	74 104

Partie B – Investissements en immobilisations

26.4	26.	Immobilisations – Rajustements liés aux services internes	100 000	17 450
		Éventualités de capitaux pour la transformation, y compris les investissements prévus en biens de l'actif général ou en biens d'infrastructure dans le cadre de divers rajustements liés aux services internes et à d'autres initiatives.		

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2017-2018	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)*
AUTRES CRÉDITS (27)			
Partie A – Fonctionnement			
1. Urgences diverses	51 800	-	51 800
2. Provision pour les pertes et dépenses des sociétés d'État et d'autres organismes gouvernementaux	500	-	500
Total de la Partie A – Fonctionnement	52 300	-	52 300
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement	52 300	-	52 300
Subventions en capital	-	-	-
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	52 300	-	52 300

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Partie A – Fonctionnement

Budget des dépenses publié 2017-2018	56 800
Transfert allant à :	
- Développement durable	(944)
- Crédits d'autorisation	(3 556)
Budget des dépenses 2017-2018 (après rajustement)	52 300

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2017-2018 (milliers de \$)
AUTRES CRÉDITS (27), suite				
Partie A – Fonctionnement				
27.1	1.	Urgences diverses Dépenses entraînées par les feux de forêt, les inondations et autres déastres naturels; dépenses liées aux interventions en cas d'urgences environnementales; aide aux personnes sinistrées et autres dépenses connexes.	<u>51 800</u>	<u>51 800</u>
27.2	2.	Provision pour les pertes et dépenses des sociétés d'État et d'autres organismes gouvernementaux Financement des pertes et des dépenses des sociétés d'État et des organismes, commissions, conseils et autres entités gouvernementales pour lesquels aucun crédit n'est prévu ailleurs dans le présent budget.	<u>500</u>	<u>500</u>
Total de la Partie A – Fonctionnement			<u><u>52 300</u></u>	<u><u>52 300</u></u>

ANNEXE A

ORGANISMES DE SERVICE SPÉCIAL

Comme l'indique l'aperçu à la page 17, les organismes de service spécial sont des prestataires de services qui ont une responsabilité plus directe en matière de résultats d'exploitation. Normalement, aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses annuel pour ces organismes, car ils s'autofinancent généralement à l'aide des divers droits et tarifs qu'ils appliquent.

ANNEXE A
ORGANISMES DE SERVICE SPÉCIAL

	PLAN STRATÉGIQUE 2018-2019				PLAN STRATÉGIQUE 2017-2018 RECETTES (PERTES) NETTES (milliers de \$)
	RECETTES (milliers de \$)	DÉPENSES (milliers de \$)	RECETTES (PERTES) NETTES (milliers de \$)	PARTAGE DES RECETTES (milliers de \$)	
Terres domaniales et acquisition foncière	5 343	5 316	27	-	602
Entreprenariat Manitoba	12 096	7 912	4 184	2 840	3 003
Centre de développement de produits alimentaires	5 196	5 196	-	-	(1 244)
Centre de technologie industrielle	1 959	2 062	(103)	-	-
Réseaux informatiques en apprentissage et en recherche pédagogique du Manitoba (MERLIN) . . .	5 347	5 347	-	-	-
Office des services financiers du Manitoba	20 292	5 981	14 311	14 000	12 662
Centre de ressources d'apprentissage du Manitoba	7 778	7 787	(9)	-	(50)
Organisme chargé de la distribution du matériel . . .	29 462	29 087	375	275	89
Bureau du commissaire aux incendies	18 461	17 721	740	950	1 025
Pépinière forestière Pineland	1 682	2 105	(423)	-	(538)
Tuteur et curateur public	7 561	7 293	268	-	(29)
Organisme de gestion des véhicules gouvernementaux et de l'équipement lourd	90 662	87 145	3 517	2 700	2 660
Bureau de l'état civil	4 173	3 693	480	140	100

Note : Des renseignements détaillés sur chaque organisme de service spécial figurent dans le rapport annuel de l'organisme en question et dans les documents budgétaires supplémentaires du ministère responsable.

Les recettes (pertes) nettes indiquées reflètent le résultat financier de chaque organisme avant tout transfert de partage des recettes avec les programmes fondamentaux du gouvernement.

ANNEXE B

CONVENTION COMPTABLE POUR LES DÉPENSES EN CAPITAL

ANNEXE B
CONVENTION COMPTABLE POUR LES DÉPENSES EN CAPITAL

Au cours de l'exercice financier 1999-2000, la Province a adopté une nouvelle convention comptable pour les immobilisations corporelles générales, selon les normes établies par Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada). En vertu des normes de CPA Canada, les dépenses d'immobilisations corporelles doivent être amorties sur la durée de vie utile des biens. Ainsi, les coûts des immobilisations corporelles sont étalés sur leur durée d'utilisation et l'amortissement est inscrit au chapitre des dépenses dans l'état des opérations.

On entend par immobilisations corporelles les biens dont la durée de vie utile dépasse une année et qui sont acquis, construits ou développés, et conservés pour être utilisés et non revendus. Les immobilisations corporelles dont la valeur est inférieure à la limite de capitalisation établie seront inscrites au chapitre des dépenses dans l'année de leur acquisition.

Pour déterminer la vie utile d'un bien, on prend en considération le passage du temps, l'usure normale qu'entraîne son utilisation ainsi que les effets de l'obsolescence de la technologie. La Province a adopté une durée de vie utile standardisée pour chaque catégorie de biens, laquelle devrait rester inchangée. La méthode de l'amortissement linéaire consiste à imputer un coût constant en fonction de la durée de vie utile des biens en cause.

Les tableaux ci-dessous résument les catégories de biens standardisées, les limites de capitalisation et les taux d'amortissement découlant de cette convention comptable.

Description des biens	Limite de capitalisation (en dollars)	Durée de vie utile (en années)	Taux d'amortissement linéaire (en %)
<u>ACTIF GÉNÉRAL</u>			
BIENS-FONDS	-	s.o.	s.o.
IMMEUBLES – briques, mortier et acier	100 000	40	2,50
IMMEUBLES – charpente en bois	100 000	25	4,00
VÉHICULES	10 000	5	20,00
AÉRONEFS ET NAVIRES			
- cadres d'aéronefs	10 000	24	4,17
- moteurs d'aéronefs	10 000	5	20,00
- navires	10 000	24	4,17
MATÉRIEL ET OUTILLAGE – autre que pour la construction et l'entretien des routes	10 000	10	10,00
MATÉRIEL ET OUTILLAGE – construction et entretien des routes	10 000	15	6,67
MATÉRIEL INFORMATIQUE			
- hébergement	50 000	5	20,00
- ordinateurs personnels	10 000	4	25,00
INFORMATIQUE – application majeure	500 000	15	6,67
LOGICIEL INFORMATIQUE – autre	10 000	4	25,00
MOBILIER	10 000	10	10,00
AMÉLIORATIONS LOCATIVES	100 000	<u>sur la durée du bail</u>	s.o.
BIENS EN CONSTRUCTION	s.o.	s.o.	s.o.

ANNEXE B
CONVENTION COMPTABLE POUR LES DÉPENSES EN CAPITAL

Description des biens	Limite de capitalisation (en dollars)	Durée de vie utile (en années)	Taux d'amortissement linéaire (en %)
<u>INFRASTRUCTURE</u>			
BIENS-FONDS	-	s.o.	s.o.
AMÉNAGEMENT DES TERRAINS	100 000	30	3,33
IMMEUBLES – briques, mortier et acier	100 000	40	2,50
IMMEUBLES – charpente en bois	100 000	25	4,00
CIRCULATION ET ÉCLAIRAGE	10 000	20	5,00
PONTS ET OUVRAGES D'ART	100 000	40/75	2,50/1,33
MATÉRIEL	10 000	15	6,67
ROUTES PROVINCIALES SECONDAIRES ET ROUTES PROVINCIALES À GRANDE CIRCULATION			
- réfection du revêtement	50 000	7	14,29
- tapis d'enrobés mince	100 000	10	10,00
- revêtement	100 000	20	5,00
- plate-forme	100 000	40	2,50
PISTES D'ATTERRISSAGE – plate-forme	100 000	40	2,50
BARRAGES ET INFRASTRUCTURE HYDRAULIQUE	100 000	40/100	2,50/1,00
PONTS ET OUVRAGES D'ART MINEURS	50 000	10	10,00
PONCEAUX	50 000	40	2,50
BIENS EN CONSTRUCTION	s.o.	s.o.	s.o.

Par exemple, pour une machine servant à la construction des routes et coûtant 30 000 \$, l'amortissement annuel estimatif serait calculé ainsi :

$$\frac{\text{coût d'origine}}{30\,000\ \$} \div \frac{\text{durée de vie utile}}{15} = \frac{\text{amortissement}}{2\,000\ \$/\text{année}}$$

**BUDGET
DES RECETTES
DU MANITOBA
DE 2018**

**POUR L'EXERCICE
SE TERMINANT LE 31 MARS 2019**

APERÇU

Le Budget des recettes pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 donne le détail des recettes prévues par le gouvernement du Manitoba pour ses opérations fondamentales, dans le cadre du Budget sommaire de 2018.

Budget des recettes de l'année précédente

Il peut être nécessaire, afin de pouvoir tirer des renseignements utiles de la comparaison entre les années, de rajuster les chiffres du Budget des recettes de l'année précédente. Ceci permet de tenir compte des réorganisations internes, ainsi que de tout autre rajustement nécessaire pour établir la comparaison. En général, le total des recettes de l'année précédente ne change pas après ces rajustements.

Catégories de recettes

Les recettes sont groupées en fonction des trois sources principales : recettes fiscales, recettes non fiscales et gouvernement du Canada. Sous chacune de ces rubriques figurent des renseignements additionnels sur les ministères chargés de la perception et sur les types de recettes.

Renseignements supplémentaires sur le Budget des recettes

Le document *Supplementary Information for Legislative Review* qui est publié annuellement par le ministère des Finances renferme des renseignements plus détaillés sur le Budget des recettes, afin d'aider les députés de l'Assemblée législative du Manitoba à examiner ce dernier.

BUDGET DES RECETTES

SOURCE	PRÉVISIONS DES RECETTES 2018-2019 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2017-2018	BUDGET DES RECETTES 2017-2018 (milliers de \$)*
RECETTES FISCALES	8 138 296	1,9	7 988 898
RECETTES NON FISCALES	1 206 394	2,6	1 176 367
GOUVERNEMENT DU CANADA	4 201 345	9,1	3 850 840
TOTAL DES RECETTES	13 546 035	4,1	13 016 105

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Budget des recettes publié 2017-2018	13 016 105
Budget des recettes 2017-2018 (après rajustement)	<u>13 016 105</u>

BUDGET DÉTAILLÉ DES RECETTES

SOURCE	PRÉVISIONS DES RECETTES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES RECETTES 2017-2018 (milliers de \$)
1. Recettes fiscales		
Impôts		
a) Impôt sur le revenu des particuliers	3 475 227	3 650 335
b) Impôt sur les bénéfices des sociétés	565 931	543 240
	4 041 158	4 193 575
Autres taxes et impôts		
a) Taxe sur le carbone	143 000	-
b) Impôts divers sur les sociétés	318 956	281 915
c) Taxe destinée à la protection de l'environnement	3 235	4 021
d) Taxes sur les carburants	344 960	334 683
e) Taxe sur les transferts fonciers	89 000	84 109
f) Impôt destiné à l'enseignement et aux services de santé	499 245	477 528
g) Taxe sur les baux de claims miniers	71	73
h) Taxe sur le pétrole et le gaz naturel	6 941	6 658
i) Taxe sur les ventes au détail	2 460 536	2 357 724
j) Taxe sur le tabac	231 194	248 612
	4 097 138	3 795 323
Total des recettes fiscales	8 138 296	7 988 898

SOURCE	PRÉVISIONS DES RECETTES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES RECETTES 2017-2018 (milliers de \$)
2. Recettes non fiscales		
Assemblée législative		
a) Bureau du vérificateur général – Paiement de services	315	350
b) Divers	6	6
	321	356
Agriculture		
a) Paiement de services	3 874	3 868
b) Divers	31	23
	3 905	3 891
Commission de la fonction publique		
a) Divers	21	21
Éducation et Formation		
a) Paiement de services	5 063	4 881
b) Divers	2 809	2 790
	7 872	7 671
Familles		
a) Allocations spéciales pour enfants – Recouvrements	39 169	31 168
b) Municipalités – Recouvrements	1 378	1 378
c) Aide au revenu – Recouvrements	6 910	6 910
d) Taxe pour l'aide sociale des administrations locales des territoires non organisés	210	210
e) Divers	2 479	2 331
	50 146	41 997
Finances		
a) Régie des services publics – Recouvrements	1 132	1 132
b) Recouvrement de dépenses antérieures	14 100	14 100
c) Paiement de services et recouvrements	4 625	4 242
d) Office d'enregistrement des titres et des instruments – Redevance	11 000	11 000
e) Divers	1 569	1 870
	32 426	32 344
Croissance, Entreprise et Commerce		
a) Commission des accidents du travail – Recouvrements	10 812	10 063
b) Paiement de services	7	13
c) Minéraux – Redevances et paiement de services	4 100	4 100
d) Énergie pétrolière – Redevances et paiement de services	8 626	6 751
e) Divers	5 211	5 846
	28 756	26 773

SOURCE	PRÉVISIONS DES RECETTES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES RECETTES 2017-2018 (milliers de \$)
2. Recettes non fiscales, suite		
Santé, Aînés et Vie active		
a) Divers	4 484	4 409
Relations avec les Autochtones et le Nord		
a) Divers	130	130
Infrastructure		
a) Immatriculation des automobiles et des transporteurs routiers et paiement de services	155 308	153 770
b) Municipalités et autres tiers – Recouvrements	4 964	7 930
c) Permis de conduire	20 139	19 940
d) Commission d'appel des suspensions de permis – Paiement de droits	295	104
e) Divers	1 842	1 573
	182 548	183 317
Justice		
a) Commission d'appel des accidents de la route – Recouvrements	1 308	1 308
b) Bureau des conseillers des demandeurs – Recouvrements	1 287	1 287
c) Protection du consommateur – Paiement de services	2 953	2 748
d) Ville de Winnipeg – Recouvrements	486	486
e) Municipalités – Recouvrements	2 856	2 856
f) Fonds d'aide aux victimes – Recouvrements	8 130 (1)	6 624
g) Biens en déshérence dévolus à la Couronne – successions non réclamées	50	50
h) Amendes et frais	34 256	34 256
i) Services juridiques	10 000	9 500
j) Divers	3 431	3 855
	64 757	62 970
Relations avec les municipalités		
a) Municipalités – Recouvrements	12 280	12 226
b) Paiement de services	1 133	1 195
c) Divers	17	17
	13 430	13 438

1. Représente un montant équivalant à l'autorisation de dépenses prévue pour diverses dépenses affectées à l'assistance aux victimes dans le Budget des dépenses 2018-2019. Le montant réel des dépenses affectées à l'assistance aux victimes en 2018-2019 déterminera le montant des fonds portés au débit du Fonds d'aide aux victimes et crédités aux recettes.

SOURCE	PRÉVISIONS DES RECETTES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES RECETTES 2017-2018 (milliers de \$)
2. Recettes non fiscales, suite		
Sport, Culture et Patrimoine		
a) Archives du Manitoba – Paiement de services	341	341
b) Services de communication du Manitoba – Paiement de services	457	457
c) Fondation d'histoire HBC	929	835
d) Commission de classification cinématographique du Manitoba – Paiement de services	180	180
e) Publications officielles – Paiement de services	50	50
f) Divers	2	9
	1 959	1 872
Développement durable		
a) Commission de protection de l'environnement – Recouvrements	100	100
b) Initiative de développement de lotissements pour chalets	732	732
c) Environnement – Paiement de services et divers	553	615
d) Pêche – Paiement de services et divers	1 935	1 915
e) Forêts – Paiement de services et divers	4 370	4 139
f) GéoManitoba – Paiement de services et divers	321	321
g) Information géographique – Vente et paiement de services	1 962	1 962
h) Parcs – Paiement de services	17 672	17 672
i) Opérations régionales – Paiement de services et recouvrements	5 320	5 320
j) Loyer de l'énergie hydraulique	110 920	110 920
k) Ressources hydriques – Divers	121	121
l) Faune – Divers	3 284	3 169
m) Service de traduction – Paiement de services et Divers	110	212
n) Divers	334	300
	147 734	147 498
Recettes nettes des entreprises publiques		
a) Société manitobaine des alcools et des loteries	622 000	592 000
Organismes de service spécial		
a) Entreprenariat Manitoba	2 840	7 840
b) Centre de technologie industrielle	-	-
c) Office des services financiers du Manitoba	14 000	17 000
d) Organisme chargé de la distribution du matériel	275	200
e) Bureau du commissaire aux incendies	950	5 000
f) Organisme de gestion des véhicules gouvernementaux et de l'équipement lourd	2 700	2 500
g) Bureau de l'état civil	140	140
	20 905	32 680
Vente de biens gouvernementaux		
a) Divers	25 000	25 000
	1 206 394	1 176 367

SOURCE	PRÉVISIONS DES RECETTES 2018-2019 (milliers de \$)	BUDGET DES RECETTES 2017-2018 (milliers de \$)
3. Gouvernement du Canada		
Péréquation	2 036 900	1 820 400
Transfert canadien en matière de santé	1 441 100	1 355 400
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	517 500	501 600
Autres		
a) Agriculture	50	50
b) Commission de la fonction publique	5	5
c) Éducation et Formation	95 269	86 230
d) Familles	21 859	-
e) Finances	2 787	2 787
f) Croissance, Entreprise et Commerce	185	385
g) Santé, Aînés et Vie active	4 468	4 468
h) Relations avec les Autochtones et le Nord	100	100
i) Infrastructure	56 498	53 225
j) Justice	15 767	14 243
k) Développement durable	132	657
l) Urgences diverses	8 300	10 865
m) Services en langue française	425	425
	205 845	173 440
Total des recettes venant du gouvernement du Canada	4 201 345	3 850 840